

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Centre universitaire Abdelhafid BOUSSOUF. Mila



Institut des Lettres et des Langues

Département des Langues Etrangères

Filière : Langue française

La subjectivité dans "*La prise de Gibraltar*"

De Rachid Boudjedra

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences du langage

Présenté par :

1/ Djamaa Somia

2/ Metai Zahra

Sous la direction de :

Dr. Labeled Fatima Zohra

Devant le jury composé de :

Moumni Yaakoub (Président)

Labeled Fatima Zohra (Rapporteur)

Taouret Hafiza (Examineur)

Année Universitaire 2020-2021

Dédicace

Je dédie ce mémoire:

A mes chers parents, pour leur patience, leur soutien, leur amour et leurs encouragements.

A mes sœurs, Rayane, Dikra, Douaa.

A mes amies et mes collègues.

Sans oublier tous les professeurs que se soit du primaire, du moyen, du secondaire ou de l'enseignement supérieur.

Z. Metai

Dédicace

Je dédie ce travail tout d'abord à :

A Ma chère mère, la lumière de mon chemin, à celle qui m'a toujours encouragé et prier pour moi, depuis mon premier jour à l'école.

A mon cher père, mon premier enseignant, un grand respect et un grand amour pour son soutien et sa confiance dans des jours et des moments très difficiles.

A mon frère Nadjib, que j'adore et qui m'a toujours aidé le long de mon cursus de formation, sans oublier le petit Abdou.

A mes chères sœurs pour leur soutien surtout la petite Amina.

A ma goutte de miel, ma nièce Israa, que j'aime trop.

A mon cher fiancé Yazid, qui m'a toujours aidé et suivi ce travail.

A mes amies et mes collègues.

S. Djamaa.

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions ALLAH le tout puissant, qui nous a donné la santé et le pouvoir afin de réaliser ce modeste travail.

Nos remerciements vont tout particulièrement à notre directrice de recherche Mm Laped Fatima-Zohra, grâce à son orientation, ses conseils et ses remarques, nous pouvons réaliser ce travail.

A Idris Boukheche, nous te remercions pour tes conseils, tes efforts, durant cette dernière phase sensible.

Merci au membre de jury, pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.


Sans oublier tous les enseignants pour les efforts qu'ils ont fournis dès le cycle primaire jusqu' à l'enseignement supérieur.

Déclaration

1. Ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par l'Arrêté N° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.
3. Les citations reprises mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets avec la mention, en bas de page, du nom de l'auteur, l'ouvrage et la page.

Nom : DJAMAA

Prénom : Somia

Signature : 

Nom : METAI

Prénom : Zahra

Signature : 

Résumé

La subjectivité dans le langage donne lieu à un très vaste et très riche champ de recherche dans le domaine de l'analyse du discours.

Nous nous intéressons à étudier l'inscription de l'énonciateur/narrateur dans son texte par deux processus: l'énonciation et la narration.

Notre modeste travail consiste à étudier les marqueurs de la subjectivité et ses manifestations dans le discours et décrire les effets que produisent ces marques sur le lecteur.

Pour analyser ce phénomène nous suivons une méthode descriptive analytique du roman "*La prise de Gibraltar*" de l'auteur algérien Rachid Boudjedra.

Mots-clés

Rachid Boudjedra, *La prise de Gibraltar*, la subjectivité, l'énonciation, la narration.

Table des matières

Dédicaces

Remerciements

Déclaration

Résumé

Table des matières

Introduction générale.....12

Chapitre I: La subjectivité dans l'énonciation.

Introduction partielle.....17

I- La théorie de l'énonciation.....18

I-1 L'énonciation/ l'énonciateur.....18

I-1-1 Enoncé.....20

I-2 Énonciateur.....21

II-La subjectivité.....22

III- Les différents marqueurs linguistiques de la subjectivité.....22

III-1 Les déictiques ou/ et les embrayeurs.....23

III-1-1 Les déictiques23

III-1-2 Les embrayeurs.....24

III-1-3 Les déictique de personne.....24

III-1-4 Les déictiques temporels.....27

III-1-5 Les déictiques spatiaux30

IV- La modalité.....32

IV-1 Les marqueurs de modalité.....32

IV-1-1 La distinction dictum/ modus.....33

IV-1-2 Modalité et modalisateurs.....	34
IV-2 Modalisateurs et subjectivité.....	46
IV-2-1 Modalité et subjectivité.....	46
Conclusion partielle.....	48

Chapitre II: La subjectivité dans la narration

Introduction partielle.....	50
I- La narratologie.....	51
I-1 La subjectivité et la narration.....	51
I-1-2 Le texte narratif.....	52
I-1-3 Les éléments essentiels d'un texte narratif.....	52
I-1-4 Auteur/ narrateur/ Personnage.....	53
I-2 Le mode narratif.....	53
I-2-1 La distance.....	54
I-3 Les fonctions du narrateur.....	56
I-4 L'instance narrative.....	59
I-5 La voix narrative.....	60
I-6 Le moment de la narration.....	61
I-7 La perspective narrative (la focalisation).....	62
I-8 Les niveaux narratifs.....	66
I-9 Le schéma narratif.....	67
II- Subjectivité et écriture	69
II-1 La description.....	69

III- Subjectivité et emploi du temps.....	70
III-1 Evénements au passé	71
III-2 Evénements au présent	73
IV- La distinction entre le temps du récit et le temps de l'histoire.....	74
V- La fréquence narrative.....	76
V-1 Le récit singulatif.....	77
V-2 Le récit répétitif.....	77
V-3 Le récit intératif.....	77
VI- La subjectivité et mise en scène de l'espace.....	77
VI- Les catégories de l'espace.....	78
VII- Le personnage dans le récit.....	79
Conclusion partielle.....	81
Conclusion générale.....	83
Références bibliographiques.....	86
Annexe.....	89
Abstract.....	94

Introduction générale

La problématique de la subjectivité dans l'énoncé constitue un programme de recherche universel en s'attaquant à étudier le discours non pas comme une suite de paroles prononcées, de textes écrits pris isolément, mais comme le résultat linguistique d'une énonciation chargée de subjectivité énonciative et narrative.

Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni : « *toute unité lexicale, est en un sens subjectif, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des "choses"* ». (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2006, P.79). Autrement dit : chaque choix d'un mot utilisé par l'énonciateur est le résultat d'une intervention de sa propre subjectivité.

Benveniste définit la subjectivité comme « *la capacité du locuteur à se poser comme "sujet", elle se définit non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même mais comme "l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience."* » (Emil Benveniste, 1966, P.269).

D'après cette citation, le sujet énonciateur provoque son émergence par le fait de s'identifier dans son énoncé, à travers plusieurs formes linguistiques, par cela, il exprime l'image de soi.

Dans cette perspective, le locuteur est l'être physique qui appartient à une situation de communication et qui interagit avec un interlocuteur, il est doté des propriétés psychologiques et sociales, qui se manifestent dans et par l'acte d'énonciation.

De ce fait, les deux éléments; énonciateur et Co-énonciateur sont indissociables, car l'un influence l'autre grâce au style, au langage, au rythme, etc.

La subjectivité dans le texte (le langage) littéraire, est trop liée à l'écriture autobiographique. En effet, Rachid Boudjedra n'a pas écrit d'autobiographie. Même si par ailleurs le contenu de *La Répudiation* est fortement autobiographique sans qu'il ne réponde à la définition étroite de l'autobiographie par Philippe Lejeune dans le *Pacte autobiographique*. Mais, ici est là, Boudjedra nous livre des fragments de sa vie, de son enfance, de ses angoisses pour faire ressortir les fantasmes, les obsessions essentielles qui ont marqué sa personnalité et son écriture.

Ainsi, comme nous allons le voir, le texte de Boudjedra fonctionne autour d'une « enfance saccagée ». L'enfance n'est jamais absente des textes de cet écrivain.

Dans *La Prise de Gibraltar*, le narrateur dit à un moment : « *je resterai à enlisé dans la boue marron de L'enfance, irrémédiablement.* » (Rachid Boudjedra, 1984, P. 116).

Pour Boudjedra, l'écriture est le lieu où l'écrivain tente de faire s'interpénétrer son histoire personnelle, familiale, faits historiques, témoignages, archives et idéologies dans le but précis de singulariser une écriture. « *J'avais l'impression que l'histoire s'infiltrait à travers tous les plis et les replis de mon corps d'enfant. C'était L'enfance enrobée dans une énorme graisse et enracinée profondément dans les atrocités de la guerre [...]* » (Rachid Boudjedra, 1987, P.310).

A cet égard, nous pouvons dire que l'écriture de Boudjedra est l'association de mots, de faits d'idées et surtout de souvenirs. Cependant, « *l'expérience du souvenir ne se limite pas à une trace concrète telle une photo ou une vidéo gravée dans notre cerveau. [...] Les souvenirs sont une reformulation de nos expériences, étroitement mêlés à nos sentiments et autres émotions qui peuvent les revisiter.* » (*La mémoire subjective*, rapport de Marie Genty et Baptise Morandea, disponible sur le lien suivant : [//www.mrexhibition.net/cours/?p=13660](http://www.mrexhibition.net/cours/?p=13660)).

Ainsi, l'écriture du souvenir est constamment réévaluée, et influencée par l'expérience de la vie, par l'acte de l'écriture même.

Dans tous les cas, cette écriture du souvenir, de la mémoire bouleverse l'ordre du récit et affecte donc directement le parcours de notre lecture, ce qui implique un questionnement sur une « écriture de la subjectivité », puisque nous pensons ici que « *la mémoire est une expérience subjective.* »

Ici, nous nous intéresserons à la subjectivité telle qu'elle apparaît dans le récit de fiction. Le choix de ce thème n'est pas fortuit, mais bien au contraire, il est guidé par certains nombres de motivations :

Premièrement, il nous assemblé judicieux de traiter la problématique de la subjectivité langagière au sein du texte littéraire. Ensuite, nous avons remarqué que la subjectivité est moins abordée dans le langage littéraire, alors qu'elle est fondatrice même de l'écriture de Boudjedra.

Notre champ d'application portera sur le roman de Boudjedra "*La Prise de Gibraltar*". Nous avons choisi ce roman en raison de sa thématique centrée sur la

biographie familiale et personnelle au cœur de la tourmente historique. L'épopée de Tarik Ibn Ziad, conquérant de L'Andalousie et les massacres de l'armée française en terre algérienne, sont les deux références historiques qui fournissent la matière de "*La prise de Gibraltar*", où se dessine une fresque de violence exceptionnelle, ces deux événements historiques, sont séparés dans le temps mais confrontés l'un à l'autre.

Au cours de la lecture de ce roman, nous nous sommes arrêtées plusieurs fois sur l'abandonne des indices de subjectivité. Cette présente étude se propose donc de traquer les diverses modalités de la subjectivité, de voir sa valeur et ses significations. Comment *La Prise de Gibraltar*, « roman historique » produit-il une forte sensation de subjectivité ? Comment cette subjectivité se manifeste-t-elle dans ce récit ? Autrement dit, quelles sont les marques de subjectivité les plus repérables ? Et quels effets produisent-elles ?

Essayons de répondre à ces questions, nous émettons les hypothèses suivantes:
 *La subjectivité se manifeste dans notre corpus soit explicitement ou implicitement, à travers les différents aspects langagiers: les pronoms personnels, les verbes, les modes, les temps, le choix du lexique et les différents procédés narratifs : la description, le style, l'échange entre les personnages, etc.

*Ces marques de présence de l'auteur produisent un effet sur le lecteur, dans la mesure où elles dessinent une réalité qui se faufile à travers le langage, car chaque auteur se sert de ses propres moyens d'expression pour rendre compte d'événements.

Notre démarche est dictée par ce fait que le texte de Boudjedra est riche de marques de subjectivité non seulement énonciatives (discursives) mais aussi narratives.

En effet, cette dichotomie de subjectivité énonciative-narrative constitue une trame nécessaire au tissage constitutif de notre travail.

Notre premier chapitre sera consacré au repérage de différentes marques et à l'inventaire des modalités qui révèlent de la subjectivité énonciative.

Toutefois, leur repérage est loin d'être exhaustif vu leur nombre dans notre texte d'étude qui est en soi un jeu de mots, de discours ouvert.

L'objectif de ce premier chapitre consiste à expliciter et catégoriser les différents indices de la subjectivité énonciative, de décrire les effets produits et de mettre en évidence certains aspects caractéristiques du style de Boudjedra.

Notre deuxième chapitre correspondra donc à l'étude de la subjectivité narrative qui se manifeste essentiellement dans la description des lieux, la description physique et morale des personnages (le portrait), la narration des événements, les dialogues et dans certains procédés narratifs à savoir la mise en abîme.

L'objectif de cette étude est de démontrer les spécificités d'une narration subjective au sens puissant de la création, de mesurer ainsi l'enjeu de la subjectivité dans la production littéraire.

Pour approfondir notre réflexion sur la subjectivité, nous avons décidé de nous appuyer sur les travaux qui ont été élaborés par le linguiste français "Emil Benveniste" principalement son ouvrage *"problèmes de linguistique générale"*, les théories de Catherine Kerbrat-Orecchioni, essentiellement son ouvrage intitulé *"L'énonciation, la subjectivité dans le langage "*. Nous nous intéressons aussi au Patrick Charaudeau et à ses travaux sur "la modalité énonciative" et à Gérard Genette en matière de narratologie.

*Chapitre I: La subjectivité dans
l'énonciation*

Introduction Partielle

Le premier chapitre de notre travail, s'organise autour de deux notions fondamentales : la problématique de la subjectivité et de l'énonciation dans "**La prise de Gibraltar**" de Rachid Boudjedra.

En premier lieu, nous présentons les différentes définitions de l'énonciation, selon plusieurs linguistes, en second lieu, nous montrons le lien qui existe entre la subjectivité et l'énonciation, et nous terminons par le noyau de notre étude qui consiste à repérer et analyser les marques de la subjectivité dans le texte qui constitue notre corpus.

1. La théorie de l'énonciation

Du point de vue historique, la théorie énonciative ou la linguistique de l'énonciation a été développée en France dans les années soixante. Ce courant s'inscrit dans le prolongement de la grammaire structurale dans les années soixante-soixante-dix, le père fondateur de cette théorie est Emil Benveniste par la publication de son article intitulé, *L'appareil formel de l'énonciation*. Il a mis l'accent sur la présence de l'homme dans le langage, ici la parole est considérée comme objet d'analyse. Ce courant s'efforce de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné, la langue

Le linguiste a une conception dynamique de la langue qui n'est plus un simple puzzle mais une stratégie, un agencement conscient, réfléchi de diverses pièces de la langue.

La problématique de l'énonciation ouvre un nouveau champ à l'étude linguistique, car le concept de l'énonciation se trouve en réalité au croisement de plusieurs paradigmes d'analyse, dans la mesure de l'impossibilité de faire une analyse sans prendre en considération l'évènement énonciatif.

L'énonciation, par laquelle le sujet met en œuvre le langage, s'approprie cet appareil formel de la langue et marque sa position dans le discours, nous mène à nous interroger sur le sujet parlant (le locuteur), qui parle ? Sur l'interlocuteur, à qui l'on parle ? Sur le temps, quand on parle ? Et sur le lieu, et d'où l'on parle ? Ces éléments forment le cadre de la communication.

1.1.L'énonciation

Benveniste définit l'énonciation comme : « *cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* ». (Emil Benveniste, 1966, P.80). C'est donc la relation entre la langue et l'individu qui semble être établie et qui inscrit la phrase loin du domaine de la langue comme système de signes, mais dans celui de la langue comme instrument de communication utilisé par un locuteur faisant de la phrase un événement. Il affirme aussi, l'énonciation « *c'est d'abord l'émergence des indices de personne (le rapport je-tu) qui ne se produit que dans et par*

l'énonciation: le terme je démentant l'individu qui profère l'énonciation, le terme tu, l'individu qui y est présent comme allocutaire ». (Ibid. P.72).

Pour Enscombe et Ducrot: « *L'énonciation est l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle.* » (Enscombe et Ducrot, 1976, P.18).

Dans son ouvrage intitulé "*L'énonciation de la subjectivité dans le langage*", Catherine Kerbrat-Orecchioni donne la définition suivante: « *l'énonciation c'est en principe l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'une acte communicationnel particulier* ». (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2006, P.32). La problématique de l'énonciation se définit dans: « *la recherche des procédés linguistiques (shift ers, modalisateurs, termes évaluatifs) et par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui* ». (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1999, P.36).

Selon Dominique Maingueneau et Patrick Chareaudeau, spécialistes de la grammaire française, l'énonciation est l' « *action qui constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde* ».

Maingueneau affirme aussi: « *Un acte d'énonciation est un événement unique, réalisé dans des circonstances unique* ». (Dominique Maingueneau, 1986, P.2).

Ainsi la situation d'énonciation est l'ensemble des circonstances dans lesquelles un énoncé a été produit .D'après Dominique Maingueneau et Gilles Phillippe : « *on parle de situation d'énonciation pour désigner l'ensemble des repères (personnels, temporels, spatiaux) qui permettent d'inscrire un énoncé dans un contexte de production donnée* ». (Dominique Maingueneau et Gilles Phillippe, 2004).

Sophie Moirand considère la situation d'énonciation comme : « *lorsqu'on cherche à retrouver dans la linguistique les traces d'opérations énonciatives sous-jacentes, c'est-à-dire des indices renvoyant aux (Co) énonciateurs et aux dimensions spatio-temporelles (circonstances)* ». (Moirand Sophie, 1990, P.13).

Donc, l'énonciation est cet acte individuel de l'utilisation de la langue, ayant pour résultat "l'énoncé", l'énonciation peut être comparée à l'acte de fabrication, tandis que l'énoncé peut être comparé au produit fabriqué.

1.2. L'énoncé et l'énonciateur

1.2.1. L'énoncé

En effet, la production d'un énoncé se fait par la mise de la langue en exercice, ce dernier est le résultat de notre parole, l'énoncé peut se répéter mais l'acte lui-même est unique et individuel, il n'est jamais le même parce qu'il dépend de plusieurs paramètres qui changent d'une situation à l'autre.

Un énoncé, en revanche, et quel que soit sa forme, s'envisage selon trois paramètres: un temps, un lieu, et un sujet, son sens ne peut être déterminé qu'en fonction d'un cadre énonciatif et d'une fonction communicative, c'est-à-dire un énoncé est un objet linguistique résultant d'un acte individuel d'utilisation de la langue. Celui-ci se définit comme: *"toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs »*. (Jean Dubois, 1973, P. 191).

Sachant que l'énonciation peut être défini comme l'acte individuel de l'utilisation de la langue, pour l'oppose à l'énoncé. Objet linguistique résultant de cette utilisation.

A partir de cette définition de l'énoncé, deux autres notions apparaissent **"phrase/ texte"**, ce sont les dimensions minimale et maximale de l'énoncé.

1.2.1.1. Énoncé/ Phrase

La distinction entre la phrase et l'énoncé selon Ducrot réside dans: *« J'entendrai par phrase ...une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors toute situation de discours; ce que produit le locuteur, ce qu'en entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase »*. (Ducrot et Todorov, 1972, P.405). Ainsi ce qui fait la différence entre la phrase et l'énoncé, c'est la notion de *"contexte"*, d'après les linguistes, la phrase est une entité abstraite, l'objet d'étude des grammairiens, elle a un sens mais elle n'a pas de signification, prise isolément pouvant se répéter à l'infini mais ne correspondant à aucune réalité, elle appartient au domaine de virtuel .

En revanche, un énoncé a toujours une signification, qui est en rapport avec la situation de communication (je/ tu/ ici/ maintenant), une même phrase peut acquérir diverses significations dans différents contextes.

Pour résumer, nous pouvons considérer la phrase comme suite de mots organisés selon les règles syntaxiques, alors que l'énoncé comme la réalisation d'une phrase dans une situation déterminée.

1.2.1.2. Énoncé/ texte

« *Le texte n'est qu'une sorte d'énoncé* ». (Charaudeau, 1973, P.28).

Maingueneau, quant à lui a montré dans son ouvrage, *les termes clés de l'analyse de discours*, que « *l'énoncé est souvent considéré comme un équivalent commode au texte, c'est-à-dire comme une suite verbale qui relèvent d'un genre de discours déterminé : un bulletin météorologie, un roman, un article de journal, etc.* ». (Dominique Maingueneau, 1966, P.82).

A partir de ces deux définitions, nous considérons l'énoncé comme la construction verbale, cette dernière est liée à un genre de discours.

1.2.2. Énonciateur

Un émetteur, un locuteur ou un énonciateur, ce sont les différents termes qui désignent **qui parle** dans un texte ou plus précisément **celui qui dit** l'énoncé, c'est le responsable de l'énoncé qui prend la faculté de dire « je ».

Dans le dictionnaire de *L'analyse du discours*, Patrick Charaudeau affirme : « *le terme du sujet énonçant (ou énonciateur) désigne l'être de parole (ou d'énonciation) qui est construit par l'acte d'énonciation du sujet communicant, il est donc le sujet qui se trouve dans l'espace interne inscrit dans la mise en discours tu dire* ». (Lamia Smail, P.33).

La théorie de la subjectivité se trouve au centre de la théorie énonciative, à ce titre l'énonciation est liée à l'expression de la subjectivité, en tant que celle-ci émerge dans l'activité même de la parole « *Le langage est donc la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son*

expression et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes ». (Emil Benveniste, 1966, P.236).

2. La subjectivité

La subjectivité telle qu'elle est pensée en linguistique, c'est-à-dire la subjectivité dans le langage, est l'ensemble des « *procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui* ». (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2006, P.32). Il s'agit des « *marques linguistiques qui révèlent l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé* ». (DEVILLA, 2006, P.15).

Comme nous l'avons signalé au paravent, Emile Benveniste déclare que : « *la subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet » elle se définit, ... comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette subjectivité...n'est que l'émergence dans l'être fondamentale du langage .Est « ego » qui dit « ego » .Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne* ». (Emil Benveniste, 1966, p269).

La subjectivité est donc la particularité propre au langage humain, dans et par lequel l'homme se construit en un sujet, c'est la présence de « moi » ainsi que la prise de conscience de l'existence de ce moi avec toutes ses propriétés psychiques, sociales et culturelles. Donc, la subjectivité se manifeste dans un énoncé, à chaque fois que le sujet parlant, laisse des traces, des indices ou des marques de sa présence dans son énoncé, suite à cela, nous pouvons dire qu'il n'y'a pas d'objet connu sans sujet de connaissance, une connaissance indépendante du sujet n'existe donc pas, et par conséquent il n'existe pas une objectivité pure, en ce sens, tout jugement est subjectif au sens premier.

3. Les différents marqueurs linguistiques de la subjectivité

Toute énonciation implique une certaine attitude de l'énonciateur par rapport à son propre énoncé, on appelle « *marques de la subjectivité* », toutes les traces que laisse celui qui parle, dans son énoncé, autrement dit c'est l'émergence de la

subjectivité de l'énonciateur, ces marques occupent une place privilégiée dans l'expression de la subjectivité, en effet ils constituent les indices de conceptualisation et rendent manifestes les intentions de sens du locuteur, que se soit par le signalement de leur perspective sur la relation entre des énoncés ou par le marquage d'une attitude ou d'un commentaire sur une situation ou un énoncé donné.

3.1. Les déictiques ou/ et les embrayeurs

IL existe dans le discours une série des termes par lesquels un locuteur se définit comme sujet, c'est le cas principalement de nombreuses unités de la langue, qui ne prennent sens qu'à l'occasion d'un acte particulier d'énonciation et qu'on appelle « **déictiques**. »

Les déictiques sont des unités linguistiques inséparables du sujet, du lieu, du temps de l'énonciation, résumé en (je / ici / maintenant) ces indices personnels et spatio-temporelles on les appelle encore « **embrayeurs** », traduit en anglais « **shifters** », ils précisent bien l'identité du sujet parlant, sa profession, son espace et son temps.

Ainsi, « **je** » et « **ici** » : demandent que le locuteur soit connu. « **Maintenant** » demande que le temps de l'énoncé soit connu.

3.1.1. Les déictiques

Catherine Kerbrat-Orecchioni, montre dans son ouvrage *l'énonciation de la subjectivité dans le langage* : « Nous proposons donc des déictiques la définition suivante, ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation ou décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

–Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé. –La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire ». (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2006, P.41).

Pour Chareaudeau et Maingueneau : « Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de

« donner » le réfèrent par le truchement de ce contexte ». (Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, P. 159).

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, a définit aussi les déictiques comme: « tout élément linguistique qui, dans un énoncé fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit : au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) : au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. Ainsi. Les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels... ». (Jean Dubois et al, 2002. P132).

3.1.2. Les embrayeurs

Les embrayeurs sont des éléments qui, dans l'énoncé, marquent un acte individuel d'énonciation, ils sont avant tout des opérateurs de conversion de la langue en discours. Ils représentent le sujet qui s'empare du système de la langue pour ouvrir un rapport avec son destinataire.

« Le concept d'embrayeurs n'appartient pas au vocabulaire de la grammaire traditionnelle mais, aujourd'hui, devenu essentielle, il fait l'objet des questions de concours. On les devise en personne, en déictiques spatiaux et temporels ». (Dominique Maingueneau, Chapitre 23).

3.1.3. Les déictiques de personne

Ce sont des outils de grammaticalisation de personne dans une situation d'énonciation, correspondant aux participants, nous pouvons placer dans cette catégorie **les pronoms personnels** de la première personne (je, me, moi, nous, etc.) et de la deuxième personne (tu, te, toi, vous) grâce à ces pronoms, nous pouvons savoir **qui parle et à qui s'adresse**.

● **Je** : désigne le locuteur, celui qui parle, c'est un pronom très particulier, parce qu'il « signifie la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je ». (Emile Benveniste, 1974, P252).

● **Tu** : désigne l'allocutaire, celui à qui parle le locuteur, on peut dire que le **tu** n'existe que grâce au **je**, selon Maingueneau « c'est l'acte de dire je qui donne le

référent de je, de la même manière qui c'est l'acte de dire tu à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur ». (Ibid., P 25).

● **Nous** : désigne le locuteur+l'allocutaire ou les allocutaires, « nous » n'est pas un véritable pluriel de « je ».

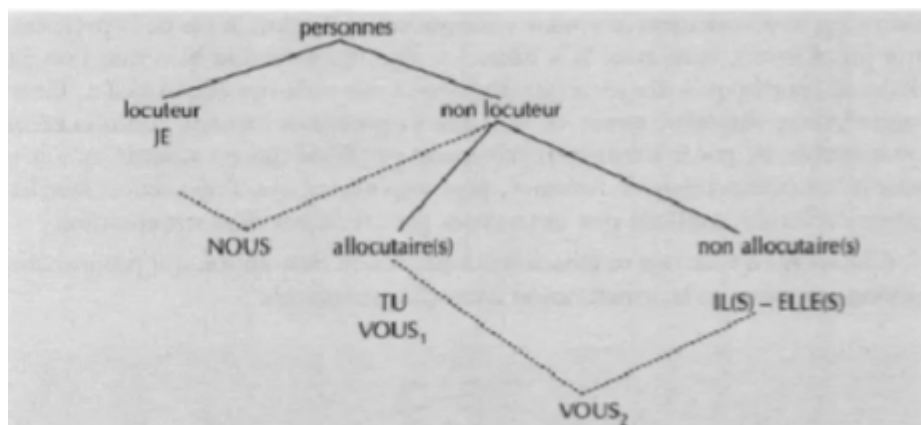
Je + tu

Je + il

● **Vous** : Ce pronom n'est pas un véritable pluriel de « tu », il désigne un ou plusieurs allocutaires (le vous de politesse).

Vous= tu +tu

Tu+il



(Catherine KERBRAT - ORECCHIONI, 1980, P48).

Ce tableau montre la différence entre les pronoms personnels, celle de locuteur et non-locuteur, et allocutaire et non-allocutaire, le pronom personnel « je » représente le locuteur, tandis que tous les autres pronoms personnels représentent le non-allocutaire.

Exemples

Afin de montrer à quel point les déictiques de personne se manifestent dans notre corpus, nous citons les exemples suivants :

- **Je m'**étais habitué à la respirer chaque fois que **j'**entendais dans la vieille maison familiale.
- Et **moi** traduisant.

- où il règne en maître sur **moi**.
 - **Je me** veux pas entendre parler de dictionnaire traduit.
 - **Je** sais que tu ne donne aucune importance à ses choses-là.
 - **J'en** suis certain.
 - **Moi me** souvenant juste à ce moment là.
 - **J'ai** encore l'odeur des roses dans marines.
 - **Je** le laisse donc déblatérer.
 - **Tu ne me** fais même pas rire.
 - **ET moi me** disant pas la peine.
 - **Je t'en** donnerai du vaurien pauvre.
 - **Je** n'oublierai jamais ce parfum.
 - L'ors qu'il vient chez **nous** pour espionner, il essaye de **nous** séduire.
 - **Je** n'ais que **OUARDA**.
 - Mais **nous** savions qu'il avait divorcé quelques jours après la noce.
 - **J'ai** toujours pensé que ma mère l'enviait secrètement.
 - Sa voix **me** parvenant alors comme du fond du monde.
 - Mais **je** ne réagissais pas.
 - **Je** e savais rien de ses intentions.
 - **je me** décidai alors de réagir, **je** dis sans trop de...
 - Et disant **je te** donne quinze minute.
 - Et **moi** sachant que, de toute manière, il allait me courir après dès que **je** l'aurais quitté.
-
- **Je** vit à ce moment là qu'il refrénait un fou rire qui le lancinait depuis que **je** m'étais à lui.
 - là, **je** perdis patience.
 - Disant, donc **nous** sommes rentrés dans un bar fréquenté par des soldats français, et **nous** avons fait semblant de **nous** bourrer la gueule ...
 - Si bien où **nous** avons passé toute notre vie.
 - **Je ne me** souviens pas combien **nous** étions exactement passant donc l'un après l'autre de **nous** et **nous** faisant semblant d'être...
 - Mais **nous** ne perdions pas patience.
 - Mais il **nous** rejetait agressivement ... et à **nous** abattre sans aucun remords comme de sales arabes pouilleux que **nous** étions à ses yeux.

- *Le lendemain **nous** récrivîmes les mêmes slogans avec des lettres plus grandes... cette fois –ci **nous** utilisâmes de la craie rouge.*
- *Plusieurs jours plus tard maman **nous** dit mais **vous** voulez **nous** envoyer à la guillotine.*
- *Tous ces souvenirs, il ne m'en reste que des détails sans importance avec lesquels **je te** casse la tête et que **je** ne cesse de brancher, **je t'**ai déjà raconté tout ça.*
- ***Tu** sais le plus marrant c'est que les gens qui étaient avec **moi**.*
- ***j'**ai toujours cette odeur d'œufs dans le nez et les frisons de bois **tu te** souviens ?*
- ***Je t'**ai déjà raconté ça plus de mille fois, **je** ne sais pas pourquoi **tu me** laisser radoter.*
- ***Tu** le connais ton père mieux que quiconque n'est-ce pas ?*
- *Est que **tu te** souviens de l'odeur de ma mère.*
- ***Vous** n'avez que ce mot à la bouche, petits morveux **vous** ne connaissez rien à la guerre au moins si **vous** devez mourir un jour mourez intelligents.*
- ***Vous** n'avez qu'à me dénoncer.*
- ***Je** sais que vous êtes très liées mais quand même.*
- ***Je** sais que **vous** êtes restés très liés mais.....*
- ***Je** ne veux pas semer la zizanie ente **vous** mais entre **nous tu** devrais **t'en** éloigner.*

Après une lecture minutieuse ,analytique de *La prise de Gibraltar*, nous remarquons que les pronoms personnels sont les plus évidents et les mieux connus des déictiques, nous pouvons dire que le « je », est le pronom personnel le plus manifeste dans notre corpus, nous pouvons classer en deuxième rang le pronom personnel « tu », ce sont des purs déictiques, en troisième rang ,nous classons le pronom « nous » qui correspond à une rédaction collective, et enfin le pronom personnel « vous » qui est moins présent dans notre corpus , tous ces déictiques personnels montrent la présence l'énonciateur dans son énoncé.

3.1.5. Les déictiques temporels

Les déictiques temporels repèrent le moment où le locuteur parle, « le moment de l'énonciation », moment qui correspond au présent linguistique. D'après Benveniste,

les déictiques temporels sont une catégorie de « *termes afférents à l'énonciation constituée par le paradigme entier souvent vaste et complexe des formes temporelles* » (Benveniste, 1974, P. 83).

Selon Kerbrat-Orecchioni : « *Ces marqueurs signalent, relativement au moment de l'énonciation qui leur sert de repère, une situation de simultanéité, d'antériorité ou à venir* ». (Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1966, P.50).

L'énonciateur établit une chronologie des ses énoncés par rapport au moment de l'énonciation « après / avant » de ce fait, nous pouvons citer :

● **Les désinences verbales** : qui marquent la présence du locuteur dans son énoncé par rapport aux temps verbaux : le passé composé (marqueur d'antériorité); l'imparfait ; le présent ; le futur simple (marqueurs de postériorité).

Catherine Kerbrat-Orecchioni montre que : « *Le choix d'une forme de passé/ futur/ présent est de nature évidemment déictique : la référence est « nynégocenteique ». Ceux que l'on appelle souvent « les temps absolus » sont en réalité des temps déictiques.*

Sa : passé/ présent/ futur.

Sé : procès antérieur/ concomitant/ postérieur à *To* ». (Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 1966, P.52).

● **Les adverbes** : comme : maintenant / aujourd'hui / demain... et les groupes prépositionnels comme : depuis/ à partir de/ ça fait... que. Ces deux catégories servent à marquer une situation de simultanéité, d'antériorité, ou de postériorité.

● **Les adjectifs temporels ou les adjectifs déictiques** : ils indiquent le temps de l'énonciation comme « futur », « ancien », « moderne », « prochaine ».

Tableau des adverbes et leurs situations

Simultanéité	Antériorité	Postériorité
En ce moment là	Hier	Demain
Maintenant	L'autre	Bientôt
		jour

Aujourd'hui	La semaine passé	L'année prochaine
tout à l'heure	récemment	dans deux jours
Actuellement	Autrefois	Dorénavant
	Jadis	Dans trois mois

Exemples

- *Alors que la partie fixe donnait cette impression de quelque chose qui attend depuis toujours.*
- *Depuis le jour de sa disparation, l'odeur de sa mort ne m'avait jamais quitté.*
- *Et toujours ces bandes de pauvres frigards aux yeux exorbités.*
- *Moi me souvenant juste à ce moment là de son odeur ... certains après-midi langoureux. ● Toujours à quatre pattes devant son frère.*
- *Mais nous savions qu'il avait divorcé quelques jours après la noce.*
- *L'oncle Hocine se remaria aussi tôt.*
- *Depuis, il fait pris d'un imbécile délire amoureux.*
- *Chaque jour, il envoyait un bouquet de jasmin à sa femme.*
- *J'ai toujours pensé que ma mère l'enviait secrètement.*
- *Puis ceci ; quelque année plus tard, l'oncle Hocine était là comme planté au beau milieu de la rue.*
- *De tout façon, il me donnait l'impression qu'il parlait, à la fois et en même temps, avec ses yeux.*
- *Moi essayant pendant qu'il s'enfonçait de plus en plus...*
- *Tout à coup, il se rendait compte de la...*
- *Je la repris au moment où il allait...*
- *Les vitres de la fenêtre du cabinet dans lequel il se tient toute la journée cachant...*
- *Il ne s'en était pas rendu compte auparavant, bien qu'il voie quotidiennement toute ces grues depuis quelque mois déjà .*
- **Le 20 août 1955**
- *Il dit quelle question bien sûr : Le 20 août 711 ! C'est même un lundi !*
- *Qu'il n'oubliera jamais ces moquerie devenues maintenant une travaille*

nostalgie pour cette époque.

- *Quatre heure du matin* comme hésitants ...
- *C'était une vieille histoire déjà en 1846.*
- *De ses parents et qui les laissa... ce jour là.*
- *se met à compter instinctivement comme il l'a toujours fait depuis une dizaine d'années.*
- *Il avait trop de travaille ces jours-ci et ne savait plus où donner de la tête.*

Le roman qui constitue notre corpus est un récit des événements passés, cela nous a amené à remarquer un emploi abondant des désinences verbales.

Au premier lieu, nous avons constaté que le temps verbal dominant est le participe présent qui sert à exprimer une action se déroulant en même temps que l'action décrite, autrement dit il sert à décrire les actions, *par exemple : moi me souvenant juste à ce moment.*

Au second lieu, le passé composé est aussi présent pour signifier l'accompli à un moment donné, qui relève des événements passés, mais c'est un temps dont le point de repère n'est pas toujours dans le passé, comme le montre cet exemple : *J'ai toujours pensé à ma mère.*

Nous avons remarqué aussi l'emploi de l'imparfait qui est le temps de narration des faits, sa valeur est de décrire une action qui se déroule au moment où survient un événement plus important qui fait progresser l'action, par exemple : *« chaque jour il envoyait un bouquet de jasmin à sa femme. »*

Nous avons pu aussi repérer des verbes conjugués au passé simple, dont la fonction principale est d'exprimer des actions accomplies : *« ... et se tourna de telle façon. »*, toute fois le temps futur est moins utilisé par l'auteur.

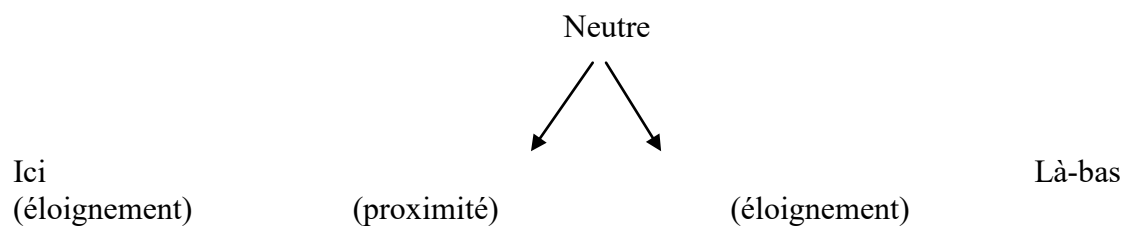
Enfin et lors de notre repérage des déictiques temporels, nous avons constaté que le locuteur a utilisé presque tous les adverbes du temps et les groupes prépositionnels, néanmoins, nous avons remarqué une absence des adjectifs temporels.

3.1.6. Les déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux se sont des marqueurs de lieu qui situent l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation, en effet l'énonciateur dispose des divers éléments linguistiques pour se situer ou pour localiser son référent dans l'espace.

Ces marqueurs sont regroupés en trois catégories :

- _ **Les présentatifs** : voici, voilà, c'est, etc.
- _ **Les démonstratifs** : ceci, celui-ci, cela, etc.
- _ **Les adverbiaux** : gauche, droite, devant, derrière.



Selon Maingueneau : « *Les déictiques spatiaux* veut dire la spécification de localisations relatives à des points d'encrage dans l'acte d'énonciation ». (MAINGUENEAU, 1981, P.22-24).

Exemples

- *A tel point qu'il en arrive à prendre sa couleur jaune et qu'il dessine, à chaque passage **devant** la fenêtre.*
- *... et jouant **ici** le rôle d'une cloison fragile.*
- *Celui qui se trouve **derrière** la fenêtre.*
- *Puis, **au dehors** les mouvements se poursuivant sur le même rythme répétitif.*
- *Mais-en réalité-il ne s'agit **là** que d'un magma d'impressions mentales.*
- *A l'intérieur de la pièce, **derrière** les vitres épaisses, aucun bruit ne parvient.*
- *Jaunes donc ces chevaux en arrêt **devant** le détroit.*
- *Mais **cela** n'avait pas l'air d'être très plausible.*
- *Toujours à quatre pattes **devant** son frère.*
- *Puis **ceci**, quelques années plus tard, l'oncle Hocine était **là** comme planté.*
- ***En dessous**, les deux lèvres comme si elles étaient **en** papier à cigarettes.*
- *et **cela** depuis qu'ils avaient débarqué **dans** cette putain de la ville.*

- *Les traces de la craie jaune de la même couleur donc que celle de toutes ces grues...*
- *Quelque mots devant le maitre.*
- *Le soleil levant se tenant comme bloqué au-dessus de la porte de l'école.*
- *Il ne protestait même pas face à cette géographie du désastre...*
- *Il s'arrêta là c'était au deuxième étage.*

Comme nous avons remarqué l'existence des déictiques de personnes et des déictiques temporels, les déictiques spatiaux sont aussi présents dans notre corpus, nous trouvons les adverbiaux occupent le premier rang comme : derrière, devant, à l'intérieur ... suivis par les démonstratifs qui ont pour objet se désigner les choses et les êtres, alors que les présentatifs sont peu fréquents dans le texte. Ces indices spatiaux remplissent la fonction de situer le locuteur dans son espace.

4. La modalité

Les premières réflexions sur la modalité ont été effectuées par la « logique ». Cette étude est prolongée par les analyses de la logique modale classique, poursuivies par les philosophes et logiciens. La logique modale limite les modalités au quaterne nécessité, possibilité, impossibilité, contingence. Depuis, elle n'envisage la modalité que d'un point de vue formel, c'est-à-dire sans se préoccuper du sens des mots.

Après le moyen-âge, le concept de modalité est repris en linguistique de l'énonciation par Charles Bally, il donne de la modalité la définition suivante : « *La modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel ou d'une volante qu'un sujet pensant énoncé à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* ». (Bally, 1942, P.3). D'après cette définition nous pouvons définir la modalité comme l'attitude particulière de l'énonciateur dans l'activité de l'énonciation, c'est une opération psychique que le locuteur opère sur une représentation. Dans la langue, les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment certains types d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé, la modalité est concept logique défini par « *l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé* ». (Le Queler, 1966, P.14).

4.1. Les marqueurs de modalité

La modalité se construit à partir « *des éléments linguistiques divers, qui ne sont pas eux-mêmes spécifiquement modaux mais qui ont un aspect modal* ». (Martin,

2005, P.15). En d'autre terme, elle se manifeste par la sélection des modalisateurs et de substantifs évaluatifs et affectifs organisant le discours de l'énonciateur, en terme du jugement de la valeur, le degré adhésion ou de rejet du sujet. Catherine Kerbrat-Orecchioni appelle ce type d'activité langagière « subjectivité au second degré ».

D'abord, les marqueurs modaux sont généralement polysémiques, ou, au moins, donnent lien à divers effets de sens modaux en contexte, ils peuvent être **intonatifs** (un ordre, une prière, une information, une permission, etc.), **morphologiques**(les modes et les temps verbaux ; certains temps de l'indicatif), **lexicaux**(des verbes modaux comme savoir, vouloir, devoir, pouvoir, etc., des adverbes modaux comme peut-être, sans doute), **syntaxique**(la subordination marquant une modalité implicative, des circonstances modaux comme à mon avis, sur son ordre, etc.). En effet, il convient de noter qu'il existe des « modalités complexes » c'est-à-dire des marqueurs qui expriment plusieurs modalités à la fois, les temps verbaux sont considérées comme des marqueurs modaux : le subjonctif peut porter la marque de subjectivité du locuteur, le conditionnel peut avoir des emplois différents. Dès lors, il apparaît que l'expression des modalités résulte d'une interaction complexe de marqueurs, qui ne sont pas spécifiquement modaux, qui sont généralement polysémiques et dont certains expriment ou contribuent à exprimer plusieurs modalités à la fois.

En fin, les marqueurs de la modalité signalent le degré d'adhésion, le jugement de valeurs, ou le rejet de l'énonciateur aux idées formulées, de ce fait la modalité est un phénomène hétérogène, qui implique la prise en compte de caractéristiques lexicales, syntaxiques, logiques et sémantiques et parfois pragmatiques.

4.1.2. La distinction Dictum / Modus

Pour Charles Bally, tout énoncé combine la représentation d'un procès ou d'un état (dictum), avec une modalité affectant ce dictum corrélative à l'intervention du sujet parlant (modus). La modalité se définit donc comme une attitude réactive du sujet parlant vis-à-vis d'un contenu. De plus, la modalité se présente comme l'âme de la phrase. Tout d'abord, « *la phrase est la forme la plus simple possible de la communication d'une pensée. Penser, c'est réagir à une représentation en le constatant, en l'appréciant ou en la désirant* ». (Charles BALLY, 1965, P.35). L'action du sujet, que va exprimer le modus, concerne cette réaction à une représentation qui,

pour l'essentiel, ne semble pas l'impliquer. Bally estime que toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement et, dans le cas qui nous occupe, la distinction entre *modus* et *dictum* va précisément relever d'une distinction entre les aspects « logiques » et « psychologiques » de la communication.

« La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex la pluie, une guérison) : nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le dictum. L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex croire, se réjouir, souhaiter) et son sujet, le sujet modal, tous deux constituent le modus, complémentaire du dictum ». (Ibid., P.36).

En effet, cette conception dichotomique de l'énoncé qui oppose une modalité et un (contenu propositionnel et / ou représentationnel est éminemment contestable, et doit être abandonnée selon Ducrot (1997) qui observe, à juste titre, que le contenu est lui-même porteur de prises de positions de la part du locuteur dans la mesure où il résulte du choix qui ne serait être neutre de certains lexèmes. De ce fait il ne paraît donc guère satisfaisant d'isoler les deux composants de l'énoncé : une modalité indiquant une prise de position du locuteur et un contenu qui serait neutre, strictement descriptif.

Ducrot souligne que la distinction entre *modus* et *dictum* suppose que : *« toute pensée se décompose en un élément actif, ou subjectif, la réaction, et en un élément passif, ou objectif, la représentation ».* (Ducrot, 1989. P. 166-167). Cette distinction entre subjectif et objectif maintient l'existence d'un lieu où les messages linguistiques pourraient parler du monde sans la médiation d'un sujet parlant et d'une subjectivité.

4.1.3. La modalité et modalisateur

Le terme de modalité est très complexe, donc pour montrer cette complexité de ce terme, Meunier affirme que la modalité : *« renvoie à des réalités linguistiques très divers (modes grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de "modalité" : pouvoir, devoir, négation, types de phrase : affirmation, interrogation, ordre, verbes*

"modaux" : *savoir, vouloir... ; adverbes modaux : certainement, peut-être, etc.* ». (Meunier, 1974. P.08).

La première confusion apparaît entre les termes de modalité et de modalisation, "la modalisation" est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé, alors que "la modalité" est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus, tout comme dans le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (résultat, produit). Autrement dit la modalisation est un acte, tandis que la modalité est la composante sémantique ou la marque linguistique de cet acte par lequel se manifeste l'attitude du sujet énonciateur. En outre, la modalité fonctionne un constituant obligatoire de l'énoncé, alors que la modalisation se présente comme un phénomène occasionnel qui se greffe sur un énoncé complet (dictum+ modalité).

Quant aux modalisateurs se sont les mots et les procédés grammaticaux qui traduisent les jugements et les sentiments (certitudes, doutes, critiques, appréciation, etc.) du locuteur par rapport à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation. « *Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé* ». (Korkut Onursal, 2009, P.27). Un modalisateur indique donc le degré d'engagement de l'énonciateur sur ce qu'il énonce. Selon Frank : « *Un modalisateur est expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas de rejet* ». (Frank, 2000, P.21).

La modalité se compose de deux types : **la modalité de l'énonciation** et **la modalité de l'énoncé**.

***Les modalités de l'énonciation**

Elles renvoient au sujet de l'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation à son allocutaire. « *Les modalités d'énonciation caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur* ». (Patrick Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*). Selon cette approche qui prend en compte la subjectivité du locuteur, on peut distinguer diverses modalités formulées au moyen de types de phrases différents, suivant que le locuteur manifeste une attitude d'assertion, d'interrogation, d'injonction (ordre), exprime un sentiment vif (exclamation), etc.

✓ L'assertion

Impliquent un jugement de vérité du contenu de l'énoncé, le locuteur donne alors une information formulé un jugement sur quelqu'un ou sur quelque chose en les présentant comme certain, l'assertion s'exprime à l'aide de la phrase de type déclaratif qui peut-être affirmative ou négative. Selon Mainguenu l'assertion « pose un état de choses comme vrai au faux, d'un pont de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps ». (Dominique MAINGUENAU 1999, P.46).

La phrase assertive déborde pourtant souvent du cadre de la phrase canonique, quand des éléments facultatifs viennent s'ajouter, ou une tournure négative, passive, impersonnel, etc.

Exemples

- *Les cavaliers de l'avant- garde sont au nombre dix.*
- *D'autres sont très larges. Ou très étroit. Ou très grandes.*
- *Elle était partout cette odeur.*
- *Son visage s'était rétrécit. Ses traits aussi s'était rétrécis. Sa peau s'était délabrée. Son corps s'était desséché.*
- *Il n'a vraiment pas eu de chance votre père le pauvre.*
- *Avec toujours ce regard idiot mais pas totalement, pas vraiment dépourvu de malice.*
- *Mais je ne réagissais pas, ne pipais mot.*
- *Je ne L'écoutais même plus.*
- *Comme pour se venger de moi. Prendre sa revanche. Me ridiculiser. Me tourner en redussions.*
- *Mais au fond, je ne savais rien de ses intentions. N'y comprenais rien.*
- *Je dis sans trop de détours.*
- *Je ne sais quelle raison.*
- *Et qui n'avait jamais cessé de tourner dans ma tête.*
- *A traduire dans toutes les langues de l'univers.*
- *Qui m'échappa encore une fois.*

- *Je ne se sent plus.*
- *Mais en réalité il ne se rend pas compte.*
- *Se laisse aller à son gâtisme.*
- *Il prenait des gens avec moi et craignait que je ne l'envoie.*
- *IL croyait savoir qu'il s'agissait d'un réservoir d'eau.*
- *Je n'en menais pas large.*
- *ne sachant plus comment.*
- *Plus rien entendu.*
- *Trait jaune.*
- *Telle une flèche immobile.*
- *Stoppée dans son élan.*
- *Moi je n'arrive pas à la quitter.*
- *Le bouton extérieur passa du rouge au vert. L'ascenseur s'ouvrit. Il s'y engouffra.*
- *Sa tête bouillonnait d'une façon contradictoire.*
- *Moussa ne voulait surtout pas que...*
- *Réfuta aussi les arguments de M. Achour un à un.*
- *Ne se datant pas donc.*

La phrase assertive avec ses deux types, soit affirmative ou négative, sert à donner une réalité, l'auteur utilise ce genre de phrase pour donner des informations, impliquer un jugement de vérité, et exprimer le contenu de son énoncé.

✓ L'interrogation

L'interrogation est une des modalités d'énonciation qui correspond à une attitude énonciative non thétiq ue où le locuteur exprime une demande ou une question, elle se réalise par l'emploi des variantes syntaxiques. Maingueneau souligne la fonction d'interrogation : « *interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique* ». (Dominique MAINGUENEAU, 1999, P48).

Exemples

- *L'idée de l'oiseau ?*
- *C'est-à-dire les trompètes et les tambours ou grosses caisses ?*

- *Mais où sont donc leurs armes ?*
- *Eclaboussures ?*
- *De la même couleur que les robes de la plupart des chevaux amassés devant le détroit de Gibraltar ?*
- *Mixtures ?*
- *Mais qu'est ce qu'elle a-elle-à voir avec les Francs, les Gaulois, les Goths, et les Wisigoths ?*
- *Est-ce que le jour se sa mort on lui a vraiment lavé les cheveux avec ce shampoing ?*
- *Se disant mais où est-ce que j'ai déjà lu ça ?*
- *Est-ce que je le fais entier ?*
- *Pour quoi...elle veut défier qui au juste ?*
- *9a me reposerait non ? qu'en penses-tu ?*
- *Je t'ai déjà raconté ça ?*
- *Mille fois au moins n'est-ce pas ?*
- *Comment les avions- nous égorgés ? Comment avions nous pu les faire sortir du bar ?*
- *Comment avions-nous eu l'idée d'organiser cet attentat ?*
- *Je dis tu te souviens du jour exact au moins ?*
- *Cette odeur d'œufs dans le nez et les frisons de bois tu te souviens ?*
- *Et puis ça faisait joli et ça sentait bon non ?*
- *Tu le connais ton père mieux que quiconque n'est-ce pas ?*
- *Et comment va-t-il ?*
- *Quel drôle de type ça lui fait quel âge exactement maintenant ?*
- *Est-ce que tu te souviens de l'odeur de ma mère ? De cette gifle de ma mère ?*
- *Comment appelle-t-on cela déjà en jargon de spécialistes ?*
- *Est-ce que tu sais au moins qu'il nous faut des visas pour y aller à ton foutu Gibraltar ?*
- *Il eut l'air tout surpris, disant comment ça des visas ?*
- *Tu en es sur ?*
- *Je dis, ironiquement, pour quoi ça te surprend ?*
- *D'où t'est venu ce soudain passéisme chauvin ?*
- *Mais comment dire déjà ?*
- *Je me sais toujours demander pourquoi cette comparaison et cette image ?*

L'interrogation se manifeste dans l'écriture de RACHID BOUDJEDRA d'une façon remarquable, ce type de modalité sert à donner une demande ou une question de la part de l'auteur ou les personnages du récit. En effet, tout au long du récit Boudjedra remet en question notre histoire et son histoire (sa famille, son enfance, ses obsessions, ses engagements,...)

✓ L'injonction

La modalité injonctive est employée lorsqu'un locuteur veut que quelqu'un fasse ou ne fasse pas quelque chose, c'est pourquoi l'injonction peut-être positive (ordre) ou négative (défense).

D'après Martin Riegel: « *Le type impératif ou injonctif est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction ("ordonner quelque chose à quelqu'un", au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci est au mode impératif, (sortez !)* ». (Martin RIEGEL et AL, 2009, P.665).

Exemples

- *Je te **donne** quinze minutes pour me résoudre cette équation.*
- ***Excuse** toutes ces élucubrations.*
- *Ne te **vexe** pas.*
- ***Garde-la** je dois en avoir une autre quelque part.*
- *Ne **ne perdez** pas votre arrogance.*
- ***Limitez**-moi.*
- *Ne **ne baissez** jamais le bras.*
- ***Propagez** l'idée de votre victoire inéluctable et **diffusez** la bonne parole...*
- ***Ecoutez** vaillant guerriers, **oyez** braves soldats.*

En analysant notre corpus, nous avons constaté que "*La prise de Gibraltar*" contient le mode impératif, pour exprimer l'ordre, ce dernier se manifeste dans notre corpus moins que d'autres marqueurs de modalité.

*La modalité de l'énoncé

Les modalités de l'énoncé regroupent tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste son attitude, exprime ses émotions, ses sentiments par rapport à

ce qu'il dit, « *elles renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé... elles expriment la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé* ». (Martin RIEGEL et Al, 1994.P.580).

Les modalités de l'énoncé sont regroupées en trois catégories : **les modalités logiques, les modalités affectives, et les modalités évaluatives ou appréciatives.**

- Les modalités logiques

Dans le carré logique aristotélicien, la modalité logique comporte trois types :

✓ L'aléthique /ontique

Le terme « aléthique » vient du grec « alétheia » qui signifie « la vérité ». C'est une modalité qui exprime un jugement sur la valeur de vérité ou fausseté d'une proposition dont le rapport au réel peut-être : nécessaire, possible, impossible, ou contingent par l'emploi de certaines unités linguistiques comme : sans doute, probablement, apparemment, inévitablement, nécessairement, immanquablement, etc.

Exemples

- *S'exprimant **certainement** quelque chose.*
- *Il ya **vraiment** pas de quoi.....*
- *C'était **certainement** juste.*
- *C'est **pas possible** Kamel.*
- *Son quartier généralement à cause **certainement** dans la mosquée qu'il....*

Nous avons remarqué que l'émergence de la modalité ontique ou l'aléthique est moins évidente dans notre corpus, ce type de modalité exprime un jugement de la valeur de vérité ou de fausseté.

✓ Le déontique

Vient du grec « ta deonta » qui signifie : « ce qu'il faut », les modalités déontiques se réfèrent à un ordre moral ou social pour exprimer ce qui doit être (obligation) ou ce qui peut être (permission), en utilisant les outils linguistiques tel que : devoir, il faut que, forcément (il est obligatoire)...La modalité déontique « *Consiste en l'étude formelle d'énoncé comprenant des expressions de la langue qui réfèrent aux notions associées à la permission, à l'interdiction. Les*

éléments d'un énoncé sont en relation les uns avec les autres à l'aide de quatre opérateurs P.I.O et F correspondant respectivement à il est permis de, il est interdit de, il est obligatoire de et il est facultatif ». (DAY Claudine, 2008, P20).

Exemples

- *Ouarda dite Nana qu'il ne **devait** plus quitter*
- *Il ne voulut puis **lâcher**.*
- *Ne **voulait** pas le quitter.*
- *Rien ne **pouvait** lui échapper.*
- *Il ne **voulait** pas obéir.*
- *Et ne **peut** résister longtemps.*
- *Il lui fallait cependant.*
- *Il pensa qu'il lui **fallait** se décider.*
- *Je **dois** en avoir une autre quelque part.*
- *Il va **falloir** y aller notre premier client nous attend.*
- *Il va vraiment **falloir** que je cesse de fumer.*
- *va falloir **faire** quelque chose.*
- *tant de détails qui **doivent** outre le camp.*
- *Mais là elle **voulait** nous faire rire.*
- ***Faut** pas que les soldats ne moquent de nous.*
- *Il ne **fallait** pas les déranger.*
- *Tu **veux** me rendre malade avec ce froid.*
- ***Veux**-tu un café.*
- *Je dis où si tu **veux**.*
- *L'affaire est plus grave et plus complexe que tout ce que tu **peux** imaginer ou deviner.*

- *Je **peux** faire quelque chose.*
- *Comment aussi **pouvoir** raconter cette aube superbe.*
- *Tu dois le **faire** fructifier au maximum.*
- *Tu **veut** qu'il apprenne vite ce garnement.*

- *Tu **peux** le battre jusqu'au sang.*
- *Elle ne **pouvais** rien dire.*

La modalité déontique se manifeste dans notre corpus par l'existence des verbes modaux, qui expriment : la volante (valoir), le devoir (devoir), la nécessité (falloir) et la possibilité (pouvoir), elle est bien évidente dans l'écriture de Rachid Boudjedra.

✓ L'épistémique

Les modalités épistémiques concernent la connaissance du monde du locuteur, elles marquent l'expression d'une croyance ou d'une opinion, le sujet parlant réalise un jugement subjectif et exprime des croyances, ces modalités se manifestent à travers des divers éléments linguistiques comme : il est certain que, certainement, sûrement, sans aucun doute, etc.

* La modalité affective

Elle concerne tous les éléments linguistiques subjectifs qui expriment les sentiments, les affects, les émotions, les passions... ,dans la subjectivité affective, les adjectifs affectifs expriment le sentiment éprouvé par l'énonciateur, selon Catherine Kerbrat-Orecchioni : « *« cette pénible affaire », « cette triste réalité », « la malheureuse Madame B », « la pauvre femme » : autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu des on énoncé ».* (Catherine KERBRAT- ORECCHIONI, 1999, P.140).

Exemples

- *Quel **homme naïf** votre père.*
- *Il était un **drôle de courue peu enfantin et trop naïf**.*
- *La **vieille maison familiale**.*
- *Ma **propre chambre**.*
- *votre **père le pauvre**.*
- *Dieu lui pardonne mon **pauvre frère**.*
- *S'est affilié à son **propre malheur** et à son **propre désastre**.*

L'énonciateur utilise la modalité affective ou les adjectifs affectifs pour exprimer ses sentiments et ses émotions, nous avons remarqué que ce type de modalité est moins abordé dans notre corpus.

-La modalité évaluative ou appréciative

Elle-même se compose en deux sous- catégories :

✓ **Modalité évaluative axiologique**

Les qualifiants axiologiques que l'on emploie dans un contexte donné peuvent témoigner d'une certaine valeur éthique ou esthétique tels dans le cas des adjectifs suivants : bien/ mal, beau/ laid, les évaluatifs axiologiques portent donc, sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils qualifient, un jugement de valeur positif ou négatif. La valeur axiologique d'un terme renvoie immédiatement à l'idéologie du locuteur et son contexte verbal. Chareudeau affirme que : « *L'acte de langage n'épuise pas sa signification dans sa forme explicite... ce qui nous amène à la considérer comme un objet double, constitué d'un explicite (ce qui est manifeste) et d'un implicite (lieu de sens multiples) qui dépendent des circonstances de communication* ». (Patrick CHAREADEAU, 1983, p .9).

Exemples

- *Elégante mais fondamentalement méchante.*
- *Tu ne fais que de suivre la mauvaise pente.*
- *Sortir de cette mauvaise situation, ce mauvais pas.*
- *un vrai poisson.*
- *Mais lui bien accroché.*
- *Je me suis bien éloigner de lui.*
- *Restant là au beau milieu du trottoir.*

Rachid Boudjedra utilise dans son énoncé des substantifs renvoient sur quelqu'un ou sur quelque chose, dans le but d'indiquer un jugement positif ou négatif.

-La modalité énonciative non- axiologique

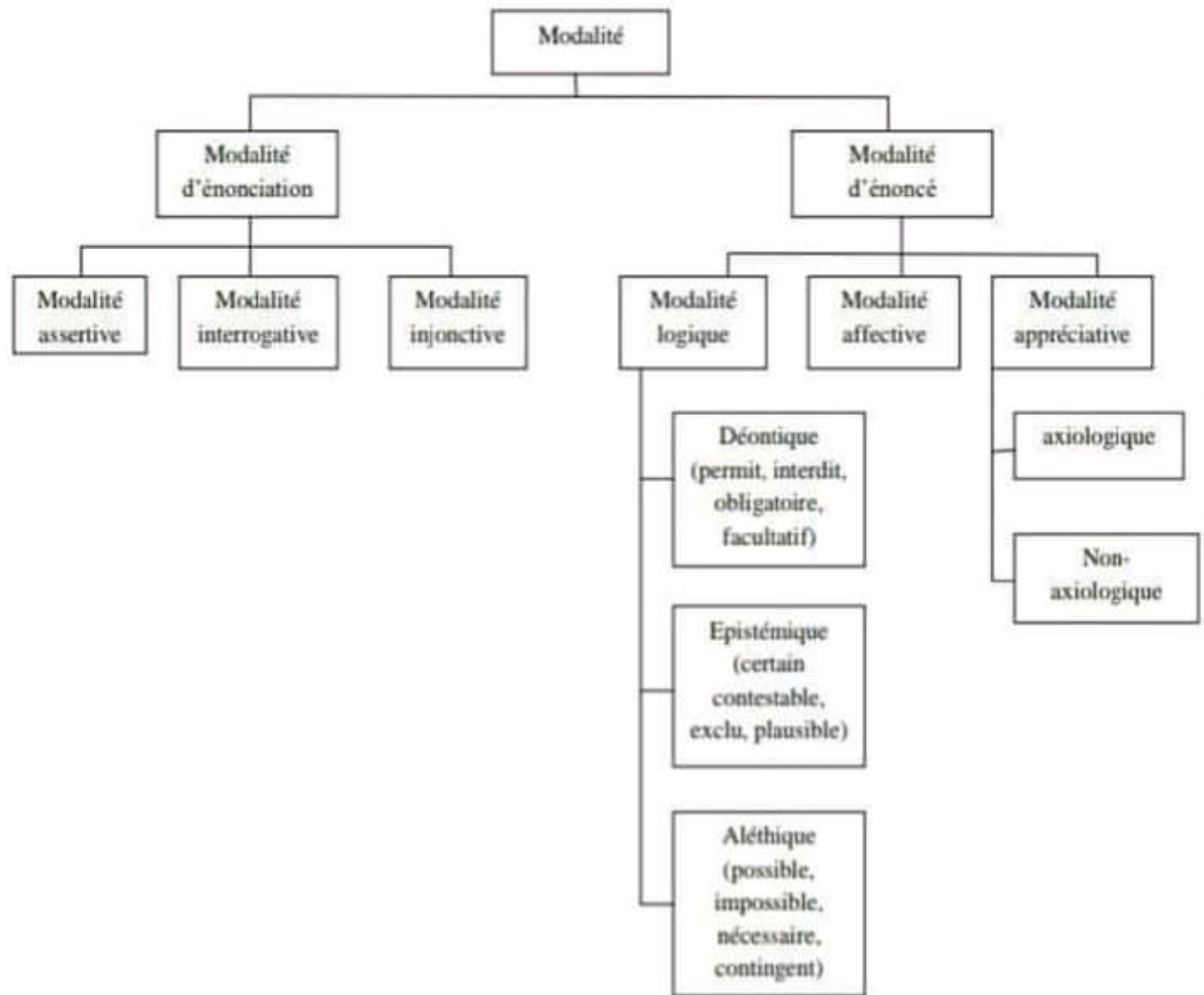
D'après Catherine Kerbrat-Orecchioni, les non-axiologiques : « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par les substantifs qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme interne à l'objet support de la qualité et spécifique du locuteur. Ils renvoient aux adjectifs qui n'énoncent pas de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur. Néanmoins, étant donnée que leur signification, leur valeur varient d'une personne à l'autre, les non-axiologiques peuvent être chargés d'une dose de subjectivité plus au moins forte ». (Kerbrat-Orecchioni, 1980, P. 96-97).

Ces marqueurs non-axiologiques peuvent être des adjectifs comme : petit, grand, chaud, loin, court, froid..., aussi des adverbes tels que : bizarrement, gravement..., et des verbes qui ne portent pas les traces de l'appréciation et jugement de valeur du locuteur.

Exemples

- D'autres sont très **larges**, ou très **étroits**, ou très **grands**, ou très **petits**.
- Avait toujours été **silencieuse, docile, patiente, passive**.
- Parce qu'il est de **petite** taille.
- Depuis le jour où elle –ma mère- décéda **brusquement**.
- Les muscles **fantastiquement** apparents.
- Qu'il serra très **forte**.
- Il laissa **libre**.

Les marqueurs non-axiologiques servent à donner une valeur de quantité ou de qualité exprimés à travers les adjectifs et les adverbes qui sont très évident dans notre corpus.



Shéma1 : La classification de modalité proposée par MEUNIER et DARRAUL.

4.2. Modalisateurs et subjectivité

La subjectivité est ce que résulte de la présence du sujet de l'énonciation dans l'énoncé qui découle de son acte d'énonciation, elle se manifeste par l'emploi des divers types des modalisateurs.

Les modalisateurs se sont les outils par lesquels le locuteur exprime son point de vue par rapport à l'énoncé, ils s'agissent des éléments constituant la subjectivité d'un texte, des éléments linguistiques (le choix et les modes des temps verbaux, des adverbes, des adjectifs, des noms...) non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.

Catherine Kerbrat- Orecchioni, propose une classification sémantique de la subjectivité dans le lexique. Au lexème objectif, dont la classe dénotative et relativement stable et déterminée en langue (par exemple les adjectifs de couleur), elle oppose les lexèmes comportant des subjectivâmes particuliers, associés à des échelles de valeurs propres à chaque locuteur .tels sont, parmi les adjectifs : « les affectifs » (poignant, drôle), « les évaluatifs » comportant des traits « axiologique » (associés à une échelle bien/ mal) ou « modalisateurs » (associés à une échelle vrai/ faux). « Appréciation au terme de bon et de mauvais (axiologique) au modalisation selon le vrai, le faux ou l'incertain (épistémique) ». (Martin RIEGEL et Al, 1944, P.580).

4.2.1. La modalité et la subjectivité

L'engagement subjectif du locuteur peut fonctionner non seulement par les biais de modalisateurs, mais aussi par divers parties du discours qui peuvent fonctionner comme une prise de position subjective de l'énonciateur.

« *La subjectivité trouve donc son fondement, son principe dans le langage* ». (Sarfati, 2007, P.18).

La modalité se réalise à travers des marques linguistiques qui permettent d'avoir l'attitude énonciative du locuteur devant ce qu'il énonce, elle naît de la composition du ductm et du modus, tandis que la subjectivité se forme par des marqueurs linguistiques, qui signalent l'engagement de l'énonciateur, son exclues.

Selon Martin Riegel et Al : « *L'inventaire de l'expression linguistique de la subjectivité... se fond d'abord sur les catégories grammaticales* ».

(Martin RIEGEL et Al, 2009, P.76).

Conclusion Partielle

Pour conclure notre premier chapitre, nous pouvons dire que l'étude de l'énonciation, de ses divers marqueurs et modalisateurs nous a permis de repérer les différents procédés discursifs à travers lesquels se manifeste la subjectivité dans notre roman d'étude.

L'analyse de la subjectivité énonciative voire discursive d'un texte est loin d'être exhaustive, non seulement par l'interdisciplinarité de l'approche énonciative mais aussi par la dimension contextuelle, dénotative et connotative du discours, dans le mesure où nous ne pouvons pas analyser un discours sans faire retour à son événement énonciatif, sans faire appel à son contexte, à son ancrage socio-historique et à ses conditions d'émergence, ce qui rend, en conséquent, le texte littéraire polysémique et inépuisable.

Chapitre II: La subjectivité dans la narration

Introduction Partielle

Il est bien connu qu'Emile Benveniste est le premier qui a partagé l'énonciation en deux catégories : *discours et histoire*. La première aborde les déictiques de personne, les déictiques temporels et spatiaux, les adverbes de modalité, les verbes déictiques comme *aller* et *venir*, les discours direct et indirect. L'histoire, en revanche, n'admet pas une subjectivité de cette nature. Il existe bien sûr la narration des faits et des événements, le portrait des personnages et le travail d'écriture. En effet, c'est à travers ces procédés que s'observe aussi la subjectivité dans l'histoire racontée.

La subjectivité ainsi constatée dans la fiction romanesque diffère de celle qui se manifeste dans le champ du discours proprement dit, dans la mesure où elle ne concerne pas l'auteur mais un sujet qui est supposé présent au moment de la narration (le narrateur). De ce fait, il n'est pas judicieux de réduire la subjectivité romanesque à une seule analyse de l'énonciation.

Ce second chapitre sur la subjectivité dans la narration nous paraît nécessaire pour compléter le premier consacré à l'analyse de la subjectivité produite par les diverses stratégies d'énonciation. Ici, nous considérons que le récit lui-même relève du même ordre subjectif de son énonciation. Cette étude vise ainsi à renforcer la pertinence de l'analyse et le poids des exemples.

Dans ce chapitre, nous proposons d'abord une définition de la narratologie et nous cherchons à préciser les contours de cette discipline à l'aide de notions comme le mode et le schéma narratifs, l'instance narrative, le temps, l'espace et le personnage dans le récit, ensuite et simultanément nous examinons le corpus selon différents niveaux d'analyse.

1. La narratologie (science de la narration)

La narratologie est une discipline fondée sur l'étude des textes narratifs, elle est qualifiée aussi parfois comme une science de la narration, c'est en 1969 que Durov avait proposé le terme de "narratologie". Cependant c'est aux recherches de Gerard Genette que la narration a acquis la notoriété que l'on connaît aujourd'hui dans le cadre de la théorie formaliste, les travaux de Gerard Genette (1972,1983) s'inscrivent dans la continuité des recherches allemandes et anglo-saxonnes et se veulent à la fois un aboutissement et un renouvellement de ces critiques narratologiques. Rappelons que l'analyse interne, à l'instar de toute analyse sémiotique, présente deux caractéristiques. D'une part, elle s'intéresse aux récits en tant qu'objets linguistiques indépendants, détachés de leur contexte de production ou de réception. D'autre part, elle souhaite démontrer une structure de base, identifiable dans divers récits.

1.1. La subjectivité et la narration

La narration en tant que pratique langagière ouvre un champ d'étude dans le domaine de l'analyse de discours. Dans notre texte d'étude "*La prise de Gibraltar*", le narrateur est présent à travers le pronom personnel « je », ce qui indique la manifestation de la subjectivité dans la narration de Rachid Boudjedra.

Pour bien comprendre la notion de la narration, il nous semble important de connaître avant tout les nuances existantes entre trois notions (narration, récit, histoire) dont le sens est souvent confondu.

Jandil et Gerard Genette, dans l'ouvrage d'analyse textuelle de Jean François, donnent la définition suivante pour la narration « *on appelle ainsi la narration la manière selon laquelle les événements sont relatés par cet énonciateur particulier qui est le narrateur* ». (JANDILL ou Jean François, 2006, P.162).

Gerard Genette affirme que le contenu sémantique ou signifié narratif de la narration est « *dépourvue de tout investissement objectif du locuteur, de toute trace patente de son activité, le plan historique de la narration se reconnaît à la combinaison qu'il impose entre les catégories verbales du temps et de la personne* ». (Ibid., P. 65). Autrement dit, la narration correspond « *à l'histoire racontée c'est-à-dire au signifié narratif une fois relatés les événements ne sont que des effets de sens produits par le langage.* » (Ibid., P.157).

Selon la théorie de Gerard Genette : « *Le récit ne "représente" pas une histoire (réelle ou fictive) il raconte, c'est-à-dire il s'exprime par le moyen du langage* ».

(Vincent JAUVE CURSUS, 2007, P14).

A partir de ces définitions, nous pouvons résumer les trois notions comme suite :

Le récit : est le texte, la forme orale ou écrite qui présente une histoire.

L'histoire : est ce que le récit raconte, l'intrigue des événements, action racontée, etc.

La narration : est l'acte de mettre l'histoire en récit, c'est l'action de raconter une histoire.

La narration est donc un acte communicatif ayant pour objet la représentation des événements réels ou imaginaires qui se déroulent le long d'un axe temporel à travers un ensemble de situations liées entre elles par des rapports de cause et effet.

1.1.2. Le texte narratif

Le texte narratif sert à raconter une suite d'actions qui constituent une histoire, il est raconté par un narrateur à la 1^{er} ou 3^e personne de singulier, selon qu'il est impliqué ou non dans l'histoire, il s'organise dans structure immuable, dont la cohérence est assurée par des connecteurs chronologiques, les adverbes d'actions et de mouvements qui indiquent la progression de l'histoire à laquelle participent un ou des personnages, de ce fait, le narrateur peut aussi être un personnage de l'histoire qu'il raconte, on le retrouve surtout dans trois genres : le roman, le conte et la nouvelle, les temps fondamentaux utilisés sont le passé simple et l'imparfait.

1.1.3. Les éléments essentiels d'un texte narratif

Un lieu : réel ou imaginaire, où se déroule le récit.

Un temps : passé, présent, au futur dans lequel se déroule le récit.

Un personnage principal : avec qui les personnages secondaires, vivent une intrigue.

Une intrigue : dont le point de départ est un élément déclencheur qui perturbe l'état d'équilibre initial.

1.1.4 Auteur/ narrateur/ personnage

Un récit ne peut jamais exister sans la présence d'un narrateur qui le raconte, qui le narre, c'est à grâce de lui, le récit s'organise, il raconte des événements et porte des jugements sur les éléments de l'histoire, mais il ne faut pas confondre entre auteur et narrateur.

Dans l'écriture autobiographiques dans lequel l'auteur raconte sa propre histoire, l'auteur et le narrateur sont considérés comme une seule et même personne. Le narrateur peut ainsi avoir deux statuts :

- **Personnage de l'histoire** : il mène le récit à la première personne du singulier "je".
- **Absent de l'histoire** : il mène le récit à la troisième personne "il/ elle".

Quant à l'auteur, en littérature, il s'agit de celui ou de celle qui invente une histoire et la rédiger, autrement dit c'est l'écrivain.

Tandis que le personnage : c'est la personne présentée dans l'histoire et qui joue un rôle, selon l'importance de ce dernier, il est un personnage principale (héro), ou secondaire. Pour résumer, nous pouvons dire que l'auteur est celui qui écrit l'histoire, le narrateur est celui qui la raconte, et le personnage est celui qui la vit.

1.2. Le mode narratif

Pour délimiter les contours de la narration de ce qu'on appelle le mode narratif, Gerard Genette décrit le mode comme : « *le mode est le nom donné aux différentes formes du verbe employées pour désigner plus au moins la chose dont il s'agit et pour exprimer les différents points de vues auxquels on considère l'existence ou l'action* ». (GERARD Genette, 1972, P183).

En littérature, le mode peut être considéré comme ce qui relève de « *la régulation de l'information narrative* » fournie au locuteur. (GERARD Genette, 1972, P184).

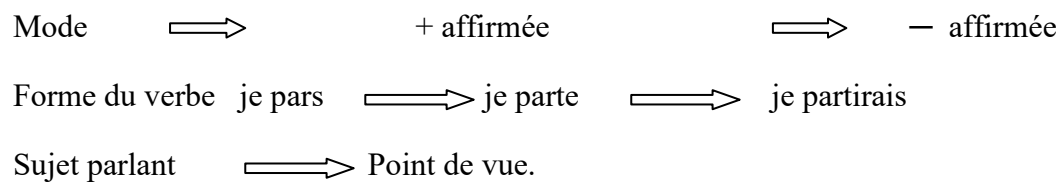
Selon les théoriciens, tout récit est obligatoirement raconté, dans la mesure où il ne peut atteindre qu'une illusion de mimésis (imiter) en rendant l'histoire réelle et vivante. De cela, tout récit suppose un narrateur. « *Contrairement à la représentation dramatique, aucun récit ne peut « montrer » ou « imiter » l'histoire qu'il raconte. Il*

ne peut que la raconter de façon détaillée, précise, « vivante », et donner par là plus au moins l'illusion de mimésis qui est la seule mimésis et suffisante que la narration, orale ou écrite, est un fait de langage, et que le langage signifie sans imiter ». (Gerard GENETTE, 1972, P185).

Selon Gerard Genette, le mode narratif se devise en deux principes :

- Le premier principe repose sur la morphologie verbale, autrement dit, les formes que prend un verbe dans différents paradigmes ont une valeur fonctionnelle, signifiante. On pourrait aller d'une réalité plus affirmée à une réalité moins affirmée (affirmation vs non affirmation).

Morphologie verbale



Cette figure visualise le fonctionnement du mode verbale que l'on reproduit presque intégralement dans le discours narratif.

- Le deuxième principe du mode, repose sur le point de vue du locuteur qui communique selon des intonations, ou prétentions. Selon Gerard Genette , ce deuxième principe retient que le mode narratif nous permet de : « ... raconter plus au moins ce que l'on raconte et la raconter selon tel ou tel point de vue, et c'est précisément cette capacité, et les modalités de son exercices, que vise cette catégorie du mode narratif: « la représentation, ou plus exactement l'information narrative a ses degrés ; le récit peut fournir plus au moins des détails et de façon plus au moins directe, et sembler ainsi(pour reprendre une métaphore spatiale courant et commode, à condition de ne pas la prendre à la lettre) se tenir à plus ou moins grande distance de ce qu'il raconte... ». (Gerard GENETTE, 1972, P184).

1.2.1. La distance

Pour étudier le mode narratif, nous devons impliquer l'observation de la distance entre le narrateur et l'histoire, la distance renvoie au degré de précision du récit que raconte la narration.

Gerard Genette distingue deux types de récits, le récit des événements et le récit de paroles.

✓ Le récit des événements

C'est le récit qui raconte ce qu'a fait le personnage ou ce qui lui est arrivé, le récit n'imité jamais, il ne peut ni montrer, ni imiter l'histoire. Entre les mots et les choses il y'a une distance.

✓ Le récit de paroles

Dans ce type, le contenu narré consiste en paroles, le narrateur raconte ce qui dit le personnage. Il peut être présent, immédiatement, sans médiation, Autrement dit les paroles peuvent être produites littéralement telles qu'elles ont été prononcées « réellement ».

En effet, selon Gerard Genette, il existe trois étapes du discours dans l'histoire qui mettent en relief et progressivement la distance du narrateur vis- à vis du texte :

- **Le discours narrativisé**

Le discours narrativisé est le plus difficile à reconnaître où le narrateur du récit relate les paroles comme un événement du récit sans importance.

- **Le discours transposé (style indirect/ au style indirect libre)**

-- Le style indirect

Les paroles et les actions du personnage sont rapportées par le narrateur, qui les présente selon son interprétation. D'après Gerard Genette, cette forme ne donne au lecteur aucune véritable garantie de fidélité littérale aux paroles « réellement prononcées ».

-Le style indirect libre

Le narrateur opère une transposition des paroles des personnages, mais sans l'utilisation d'une conjonction de subordination.

- **Le discours rapporté**

Ce discours restitue les paroles citées dans la forme même où elles ont été dites (le style direct).

1.3. Les fonctions du narrateur

1.3.1 La fonction narrative

C'est la fonction principale ou la fonction de base, dans ce type l'existence d'un narrateur est obligatoire, soit explicitement ou implicitement, cette narration sert à raconter ou à rapporter des faits, ou relater un récit.

Exemples

« Jaune à la manière des chevaux apparaissant sur la miniature et portant plusieurs cavaliers dont Tarik Ibn Ziad entouré de ses officiers. Faisant face à la plaine, écrit Ibn Khaldoun, de Jerez. L'ensemble ne dépassant pas la dizaine y compris leur chef connu pour avoir conquis l'Andalousie et surtout pour avoir été à l'origine de la prise de Gibraltar. Le reste de la troupe étant composés d'officiers, de batteurs de tambourins, de souffleurs de trompettes et de porteurs d'étendards. Mais c'est la couleur jaune y prédomine, certains chevaux sont cependant de couleur différente. »

Comme tous les romans, la fonction narrative est présente dans notre corpus, où Rachid Boudjedra raconte, rapporte des faits sur un événement historique, qui est la prise de Gibraltar, il le vit à travers les livres d'Histoire et l'enseignement de sa traduction : *« à traduire un passage d'Ibn Khaldoun sur la conquête arabe de l'Andalousie: Tarik Ibn Ziad prit la mer en l'an 92 de l'hégire, avec l'assentiment de son chef Moussa Ibn Noçair, en compagnie de quelque 300 guerriers arabes et d'environ 10000 Numides ».*

1.3.1. La fonction de régie

Connue également sous le nom de la fonction de contrôle, elle est aussi une fonction de base, la fonction du narrateur sert ici à organiser, à gérer et à ordonner les actions.

Exemples

« Jaune puis jaunâtre puis jaune à nouveau. La grue s'élançant dans l'air, ou plutôt son bras ne cessant pas d'aller et venir, de parcourir la même distance... ».

« Depuis le jour de sa disparition, l'odeur de la mort ne m'avait jamais quitté, je m'étais habitué à la reprendre chaque fois que j'entrais dans la vieille maison familiale... ».

Les actions dans le récit de Rachid Boudjedra sont bien organisées et ordonnées, le récit s'ouvre sur un flash back qui montre un souvenir de guerre, ensuite il passe à une autre action qui consiste à la mort de sa mère. Tout ça, indique le lien entre les deux actions, où la mort est la scène principale.

1.3.3 La fonction de communication

Appelée aussi la fonction communicative, elle maintient le contact avec le lecteur, une sorte d'échange entre le narrateur et le narrataire, ou le destinataire et le destinataire. Tout simplement, elle s'adresse au narrataire pour agir sur lui par des sous fonctions, qui sont :

Conative : Agir sur le lecteur, et le convaincre.

Ludique : Savoir jouer et jongler avec les mots et les expressions.

Phatique : Vérifier, tester, S'adresser à vérifier si le circuit fonctionne à attirer l'attention de l'interlocuteur, ou à s'assurer qu'il ne se relâche pas.

Exemples

« Ils étaient sans larmes comme désarmés ».

L'écrivain de notre corpus joue une fonction communicative ludique, le recours aux jeux de mots est bien immergé dans son écriture.

1.3.4. La fonction explicative

Le narrateur explique au lecteur, par exemple les paroles, les attitudes des personnages, donc le narrateur juge nécessaire de mieux guider le lecteur pour une bonne lecture, son but est de donner au narrataire des éléments nécessaires à la compréhension l’histoire.

Exemples

«Tel cet idiot d'oncle Hocine qui l'a eu par son silence et sa bêtise. Toujours à quatre pattes devant son frère. Mais en réalité il n'en fait qu'à sa tête. Lorsqu'il vient chez nous pour espionner, il essaie de nous séduire: «Quel homme naïf votre père il n'a jamais eu de chance avec les femmes mais moi Dieu merci! »

1.3.5. La fonction métanarrative

On parle de la fonction métanarrative quand le narrateur commente son récit, elle consiste à commenter le texte et à signaler son organisation interne. (C’est une fonction de régie explicite, qui sert à des fins parodiques).

Remarque

Nous remarquons l'absence de cette fonction dans le texte de notre corpus.

1.3.6. La fonction modalisante ou testimoniale

Elle est centrée sur **l’attestation**, (le narrateur exprime son degré de certitude ou sa distance vis-à-vis de l’histoire), sur **l’émotion**, (il exprime les émotions que l’histoire ou sa narration suivent en lui), ou sur **l’évaluation** (il porte un jugement sur les actions et les acteurs), autrement dit, elle exprime le rapport que le narrateur entretient avec l’histoire qu’il raconte

Exemples

«Depuis le jour où décéda je n'avais jamais pu me débarrasser de l'odeur de la mort qui avait envahi la maison, à tel point que je m'étais habitué à la renifler chaque fois que j'entrais dans la vieille maison familiale. »

« J'avais quand même très peur d'autant plus que l'odeur de fruits qui empestait en permanence. »

1.3.7. La fonction idéologique

Ou ce qu'on appelle aussi la fonction généraliste, le narrateur fait passer un message, véhiculer des idées, généralement il propose des jugements, à titre exemple, des jugements sur la société, les femmes, etc. C'est-à-dire elle se situe dans des fragments sur le monde, la société et l'homme.

Exemple

« La guerre me mettait dans des états de profonde catalepsie. »

« Les morts des guerres de la conquête arabe ; les morts de cette guerre que je vivais à Constantine. »

« Les reflets orangés des incendies faisaient brillés les flancs des cheveux tous muscles dehors et reluisants de sueurs, d'eau et de sang. »

1.4. L'instance narrative

On définit l'instance narrative en répondant aux questions : qui parle ? Qui raconte le récit ? (la voix narrative), Quand raconte-t-on par rapport à l'histoire ? (le temps de la narration), et par qui perçoit-on ? (la perspective narrative).

« L'étude de l'instance narrative aide à mieux comprendre les relations entre le narrateur et l'histoire à l'intérieur du récit donné ». (<http://www.signosemio.com>).

1.5. La voix narrative

La voix narrative n'est pas la voix de l'auteur, elle est créée par l'auteur, où il laisse paraître des traces relatives de sa présence dans le récit qu'il raconte, il peut également acquérir un statut particulier, selon la façon privilégiée pour rendre compte de l'histoire.

« On distinguera donc ici deux types de récits : l'un à narrateur absent de l'histoire qu'il raconte..., l'autre à narrateur présent comme personnage dans l'histoire qu'il

raconte...Je nomme le premier type, pour des raisons évidentes, hétérodiégétique, et le second homodiégétique ». (GERARD Genette, 1972.p.252).

Par la voix narrative, Gerard Genette relève trois positions possibles pour le narrateur, le narrateur peut être :

●**Homodiégétique :**

Ici le narrateur est un personnage de l'histoire, dans cette catégorie on peut distinguer aussi deux types :

Le premier type : Le narrateur joue le rôle de l'héro, qui raconte sa propre histoire.

Le deuxième type : Le narrateur joue un rôle secondaire.

En effet, le roman de notre étude n'est pas un récit autobiographique même si certains épisodes reflètent la vie personnelle ou familiale de l'auteur comme le mûrier, l'image de la mère, Constantine, ville natale de Boudjedra, ... éléments récurrents et traversant toute l'œuvre de ce dernier.

●**Hétérodiégétique :** Ou ce qu'on appelle aussi "La narration à la troisième personne alignée sur un seule personnage", ici, le récit sera raconté à la troisième personne, c'est-à-dire le narrateur est absent dans l'histoire (objectif), celui-ci sait tout et voit tout, il connaît les émotions, les pensées, les impressions des personnages.

●**Autodiégétique**

« *Ce type de narration existe lorsque le personnage principal de l'histoire est aussi le narrateur, tout simplement est l'héro.* »(http://youtu.be/f_nlhNjPYCM.).

En lisant "***La prise de Gibraltar***", nous avons pu relever deux types de récit, le premier est raconté à la troisième personne de singulier, hétérodiégétique, comme le montre l'exemple suivant : « *Mais surtout il avait l'impression que les grues se jouaient des oiseaux* ».

Le second est narré à la première personne du singulier, autodiégétique, parce que ici et là Rachid Boudjedra nous raconte des fragments de son enfance, de sa vie familiale : « *Depuis le jour de sa disparition, l'odeur de la mort ne m'avait jamais quitté. Je m'étais habitué à la respirer chaque fois que j'entrais dans la vieille maison*

familiale ou même dans ma propre chambre dont le mur ouest s'était recouvert, à l'extérieure de cette mousse verdâtre... ».

1.6. Le moment de la narration

La narration entretient des relations pertinentes avec l'histoire du point de vue temporel.

Le moment de la narration est le rapport chronologique qui s'établit entre l'acte narratif et les événements rapportés. Gerard Genette distingue « *la narration ultérieure qui est la plus courante, la narration antérieure qui correspond au récit prédicatif, la narration simultanée, qu'on trouve par exemple dans le reportage sportif, et la narration intercalée, où plusieurs actes narratifs sont intercalées entre les événements, comme dans le roman épistolaire ou le journal intime* ». (GERARD Genette, 1972, P.229).

-La narration ultérieure

Elle est la plus fréquente dans les récits ordinaires. Dans la narration ultérieure, le narrateur se situe après les événements, le récit emploie donc le temps du passé (en particulier le passé simple et l'imparfait). (<https://www.signosemio.com>).

Exemples

« Je faisais partie de l'équipe première du M.O.C. »

« La grue rouge passa, aussitôt, très près de la fenêtre de mon cabinet et dessina une ombre sur le vitrage isolant. »

« Mon père me surprenait souvent plongé dans ce livre qui me répugnait et me fascinait à la fois »

-La narration simultanée

Dans ce cas le narrateur se situe au moment où les événements se déroulent, le récit emploie alors le présent de l'indicatif.

Exemples

« Je vais, donc dans ce livre consacré. »

« *Je dis en moi-même : je ne suis quand même pas moins courageux.* »

« *Je lis plutôt une sorte de tendresse dans ses yeux.* »

« *Je ne dis rien cette fois là sur l'orthographe.* »

-La narration antérieure

Dans la narration antérieure le narrateur se situe avant que les événements ne se produisent. Ce procédé est rare et généralement réservé à un bref passage d'un récit, relève d'une forme d'anticipation (rêve, prophétie), le récit emploie donc le futur.

- La narration intercalée

La narration est intercalée lorsqu'il y a un mélange de narration au passé (le narrateur fait le récit de ce qui lui est déjà arrivée) et de narration au présent (le narrateur raconte les pensées qui lui viennent au moment d'écriture), le récit emploie donc le mélange du présent et de passé. (Emploie du présent à valeur historique).

Exemples

« *Mais aujourd'hui, toute cette vieille rancune refoulée, accumulée, agglomérée en moi sous forme de gros caillots, se divise à profusion ; me rappelant alors comment je serrais les bouts de mes doigts.* »

1.7. La perspective narrative (la focalisation)

La perspective narrative est un élément important pour analyser les récits, car le lecteur perçoit l'histoire selon une vision qui détermine la nature et la qualité des informations. Elle est le point de vue adopté par le narrateur.

Classiquement, la focalisation se définit par : « *La restriction du champ ou plus précisément, la sélection de l'information narrative, qui impose au récit en choisissant de présenter l'histoire, à partir du point de vue particulier* ». (VINCENT Jouve, 1999, P.183).

D'après Genette, elle se définit : « *Par focalisation, j'entends donc bien une restriction de « champ », c'est-à-dire en fait une sélection de l'information narrative par rapport à ce que la tradition nommait l'omniscience...* ». (GERARD Genette, 1983.P.49).

Il distinguera trois types de focalisations : la focalisation zéro, la focalisation interne, la focalisation externe.

1.7.1. La focalisation zéro (ou le point de vue omniscient)

La focalisation zéro est l'absence de focalisation. La perception n'est plus limitée. Dans ce cas le narrateur est omniscient car il sait tout et plus que le personnage, leur passé, leur futur, leurs sentiments, leurs émotions, etc. Autrement dit, il connaît tout de l'histoire.

Elle donne au lecteur l'impression de dominer le récit, d'avoir les tenants et les aboutissants d'une situation, les clés d'un caractère.

Ce point de vue omniscient garantit au lecteur le plus grand nombre d'information.

Exemples

Voici quelques exemples du texte dans lesquels le narrateur est totalement omniscient par rapport à l'intrigue.

« [...] après la gifle que lui donna l'officier pour lui avoir craché sauvagement

sur le visage ; Chems-Eddine donc put satisfaire enfin et pleinement son orgueil, [...] en obligeant ses tortionnaires à avoir du respect, voire de l'admiration pour lui. »

« L'Andalousie, l'Occident, ont été conquis par l'empire arabo-musulman ,[...] L'Espagne a été conquise par un chef berbère, Tarik Ibn Ziad qui était à la tête d'une troupe de 10.300 hommes dont 10.000 berbères et 300 Arabes seulement. »

« La guerre battant alors son plein et les rives du Rhumel débordant de cadavres enflés. Décomposés. Bleuâtres. C'était une vieille histoire déjà en 1846 aussi le Rhumel déborda de cadavres lorsque Constantine résista à l'armée française. »

Nous pouvons remarquer que ce point de vue laisse peu de place à l'imagination du lecteur. Toutefois, il lui permet aussi d'en savoir plus et de mieux contrôler sa propre vision de l'histoire, des personnages et des environnements. Cela l'aide aussi à se situer sur le plan spatio-temporel.

1.7.2. La focalisation interne (le point de vue interne : la subjectivité)

En focalisation interne, le narrateur se glisse dans la peau d'un personnage pour donner ses points de vue, faire passer ses idées, il décrit alors ce qu'il voit, ce qu'il entend et pense ce personnage. Ce point de vue narratif permet au lecteur de mieux cerner la psychologie du personnage et de mieux le comprendre de l'intérieur.

Exemples

Voici quelques exemples de textes dans lesquels le narrateur est interne et incarne donc le personnage principal de l'intrigue.

« Il dit un jour : écris : Et ils t'interrogent sur les menstrues. Dis : « C'est une

Souillure. Séparez-vous donc des épouses [...] » (Sourate de la Vache, verset 222).

J'étais effrayé instinctivement par le sens caché, obscur et farfelu d'une telle

Assertion. Je réagis spontanément : ma mère est pure ! Alors que je ne savais même pas de

quoi il s'agissait, au juste. J'ai refusé d'écrire. »

« J'avais alors l'impression que l'histoire s'infiltrait à travers tous les plis et les

Replis de mon corps d'enfant. C'était l'enfance enrobée dans une énorme graisse et enracinée profondément dans les atrocités de la guerre [...] »

« Je n'arrivais pas à oublier cette ville – Constantine – où ma mère décéda brusquement

[...]. Je me souvenais du cimetière et du trou qu'on avait creusé pour y jeter son corps. »

Dans ces exemples, la subjectivité est rendue :

- Par des verbes exprimant des émotions : *réagir, refuser*.
- Par des verbes d'opinion et de jugement : *avoir l'impression, se souvenir, ne pas savoir*.
- Par des adjectifs : *effrayé, énorme, enracinée, pure, obscur,...*
- Par quelques métaphores : *l'enfance enrobée dans une énorme graisse et enracinée*

Profondément dans les atrocités de la guerre.

Cette subjectivité impose donc au lecteur de faire la part des choses entre les opinions et visions du personnage et la réalité de l'intrigue. De plus, ce personnage-narrateur n'est pas nécessairement le reflet de la pensée de l'auteur, comme le confirme MICHEL BUTOR dans la citation suivante :

« Le narrateur, dans le roman, n'est pas une première personne pure. Ce n'est jamais l'auteur lui-même littéralement. Il ne faut pas confondre Robinson et Defoe, Marcel et Proust. Il est lui-même une fiction, mais parmi ce peuple de personnages fictifs, tous naturellement à la troisième personne, il est le représentant de l'auteur, sa persona. N'oublions pas qu'il est également le représentant du lecteur, très exactement le point de vue auquel l'auteur l'invite à se placer pour apprécier, pour goûter telle suite d'événements, en profiter ». (Michel Butor, 1992, p.92).

1.7.3. La focalisation externe (le point de vue externe : l'objectivité)

Le narrateur est un observateur extérieur, il ne décrit que ce qui peut voir, la narration ne prend donc en compte uniquement ce qui est perceptible de l'extérieur. Ce procédé externe permet de tenir le lecteur en attente. En focalisation externe, le lecteur n'a pas accès à la subjectivité (pensées, sentiments, émotions) du narrateur ou de personnage.

Exemples

Voici un exemple du texte dans lequel le narrateur est externe et observe donc l'histoire en même temps que le lecteur.

« Tarik ibn Ziad prit la mer en l'an 92 de l'hégire avec l'assentiment de son chef Moussa Ibn Noçair ».

Ici, le récit est rapporté à la troisième personne, relatant l'histoire de Tarik Ibn Ziad. Le mystère a de quoi plaire au lecteur qui découvre ce conquérant en même temps que le narrateur.

Ici le point de vue est plus objectif et laisse place à l'imagination du lecteur.

1.8. Les niveaux narratifs

Le niveau narratif désigne « une frontière invisible et imperméable qui sépare l'univers du « raconte » et celui de « racontant ». Il permet de savoir si un narrateur fait partie ou pas de l'histoire qu'il raconte. ». (<https://www.societedesecrivains.com/astuce-de-prof-niveaux-narratifs/>).

Dès le moment où quelqu'un raconte une histoire, il crée un "univers", celui qui narre n'est pas au même niveau que les objets ou les personnages qui font partis de son histoire.

Dans tout récit, il y a virtuellement trois niveaux narratifs dont trois niveaux diégetiques :

1.8.1. Le niveau extradégitique

Dans ce niveau, le narrateur ne se contente plus de narrer le récit, mais aussi de faire part de ses pensées présentes ou de ses expériences acquises après le déroulement du récit (dans le passé). Le narrateur peut critiquer ou juger l'objet de sa narration, il est au même niveau narratif que son public.

1.8.2. Le niveau métadiégitique (hypodiégitique)

Dans ce niveau les événements mis en scène dans la deuxième narration seront métadiégitiques, car le digeste en contient elle-même un autre.

1.8.3. Le niveau intradégitique

Dans ce niveau, le narrateur est personnage de la digeste est s'adresse à l'un des personnages du récit. Ces niveaux narratifs appelés traditionnellement les emboîtements ou les récits emboîtés.

1.8.4. La métalepse

La métalepse est un autre type des niveaux narratifs qui consiste à la transgression de la frontière entre deux niveaux narratifs en principe étanches, pour brouiller délibérément la frontière entre la réalité et la fiction. Sa définition générale est la suivante : « *toute intrusion du narrateur ou du narrataire extradéigique dans l'univers déigique (ou personnage déigique dans un univers métadéigiques, etc.), ou inversement* ». (GERARD Genette, 1972, P 244).

Elle est fondée sur une impossibilité logique, la métalepse est toujours ressentie comme une infraction ou pacte fictionnel habituel, sa fonction peut être ludique et sérieuse.

Ainsi, il s'agit d'un cas où un personnage ou un narrateur situé dans un niveau donné de retrouve mis en scène dans un niveau supérieur, alors que la vraisemblance annihile cette possibilité. « *Tous ces jeux manifestent par l'intensité de leurs effets l'importance de la limite qu'ils [les auteurs] s'ingénient à franchir au mépris de la vraisemblance, et qui est précisément la narration (ou la présentation) elle-même ; frontière mouvante mais sacrée entre deux monde : celui où l'on raconte, celui que l'on raconte* ». (GERARD Genette, 1972, P 245).

1.9. Le schéma narratif

Le schéma narratif d'un récit désigne le déroulement et les actions qu'il raconte ce récit, c'est une façon et un point de vue pour analyser et commenter un récit. Le schéma narratif a été conçu pour décortiquer le récit selon cinq étapes essentielles.

Etapes essentielles du texte narratif	Les éléments qui composent chaque étape
<p>1. La situation initiale (Qui ? où ? quand ? et quoi ?)</p>	<p>Le personnage vit une situation normale, stable et équilibrée. Les éléments suivants doivent, en principe faire partie de la situation initiale : La description du héros (physiquement et psychologiquement) le lieu et le temps, L'action principale qui occupe le héros avant que sa vie soit perturbée.</p>

2. L'élément déclencheur (ou perturbateur)	Un évènement ou un personnage vient perturber la situation d'équilibre, c'est le déclenchement de la quête du personnage principal qui cherche à retrouver une situation d'équilibre, l'élément déclencheur engendre la mission du héros.
3. Le déroulement (ou péripéties)	Cette étape présente les divers péripéties (actions, évènements, aventures, etc.) qui permettent au personnage de poursuivre sa quête. Le déroulement comprend les pensées, les paroles et les actions des différents personnages en réaction à l'élément déclencheur ainsi que les efforts qu'ils font afin de résoudre le problème.
4. Le dénouement	Il s'agit du moment où le personnage réussit ou échoue sa mission.
5. La situation finale	C'est le moment où l'équilibre est établi le personnage à retrouver sa situation de départ ou vit une situation nouvelle.

2. Subjectivité et écriture

Comme nous avons signalé auparavant, les expressions déictiques et modalités permettent de repérer la présence du locuteur. Dans la narration il existe aussi d'autres indices et marques de cette présence qui, indiquent sans doute la subjectivité du narrateur.

Emile Benveniste indique que la subjectivité est «*La capacité du locuteur à se poser comme sujet...c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet* ». (Emile BENVENISTE, P.100).

Le narrateur est donc subjectif quand il intervient dans la narration par la langue (l'écriture, la description) qui joue souvent un rôle dans le développement de l'histoire. Stephen King dans *écriture- Mémoires d'un métier*, présente la description comme: « *un outil narratif chargé de créer une réalité sensorielle pour le lecteur.* » (Stephen KING, P.17).

2.1. La description

Les adjectifs occupent un statut fondamental dans la description, car elles servent à décrire, présenter les être, les choses. Ainsi, l'adjectif qualificatif exprime la qualité d'un être ou d'une chose, sa façon d'être ou la façon dont le locuteur le voit ou le juge. Ils sont très utilisés dans les descriptions et dans les expressions de jugements, des émotions.

Les adjectifs qualificatifs avec tous ses types, émergent clairement dans notre corpus, nous citons les exemples suivants :

- *Jaune puis jaunâtre puis jaune à nouveau.*
- *La matière **bleue**.*
- *Y dessinant de **grands** mouvements **amples, mécaniques, répétitifs et identiques**.*
- *Comme **déformée, aplatie, quelque peut écrasée**.*
- *...Son élan **naturel**.*
- *...d'une cloison **fragile, transparente, et translucide** entre l'œil et le soleil.*
- *C'est-à-dire des **petites** points **noirs**.*
- *À aller et venir dans un mouvement **perpétuel, synchrone, et incessant**.*
- *Certains sont de forme **rectangulaire**, d'autres sont très **larges**, ou très **petites**.*
- *La couleur des vêtements de celui qui le porte : **rouge, noir, blanc, gris, etc**.*
- ***Figés, immobiles**, comme **perplexe, interrogatifs, mais imperturbables, héroïque**.*
- *Avait toujours été **silencieuse, docile, patiente, passive**.*
- *Leurs racines et leurs branches **vertes**.*
- *Sa mousse et sa signification à la fois, **confuse, abstraite, et contradictoire**.*
- *Toujours à **quatre** pattes devant son frère.*
- *Quel homme **naïf** votre père. [...]Ce n'était plus un homme, un être humain, mais un tas de nerfs, de membres, d'organes, et d'éléments, toutmous, tout fanés, tout fissurés, tout fendillés, tout flasques, tout flapis, tout froissés, tout floches, tout dépareillés,*

- *A traduire dans toutes les langues de l'univers **mortes** ou **vivantes**.*
- *Je te donne **quinze** minutes.*
- *Alors qu'il faisait un hiver particulièrement **rigoureux**.*
- *C'était **nouveau**.*
- *L'horizon était **noir**, à cause de leurs voiles très **foncés**.*
- *Une femelle tombât **amoureuse** de lui.*
- *C'est de **mouvais** goûts.*
- *Tu n'as pas le sens **esthétique**, ni le sens **plastique**.*
- *L'obscurité devenait de plus en plus **profonde**, et de plus en plus **voluptueuse**.*
- *En même temps très **loin**.*
- *Son enfance devenait **douloureuse**.*

Après une lecture descriptive analytique de notre corpus, nous avons constaté que l'auteur de notre roman "Rachid Boudjedra", utilise des divers types des adjectifs qualificatifs, ce qui donne à son récit une forte description, il exprime une qualité, une propriété concrète (taille, forme, couleur, etc.) ou abstraite (manière d'être, etc.) de l'état ou de l'objet, en outre, grâce à cette description, les sens, les émotions, les images seront proches et visibles aux lecteurs.

3. Subjectivité et emploi des temps

Un roman peut s'inscrire de façon précise dans une époque, comme presque tous les romans historiques, ou bien accorder au contexte une place secondaire, sachant que le fait d'étudier le temps dans un roman conduit à évaluer la durée des événements rapportés.

Ainsi, le temps du récit concerne la relation entre la narration et l'histoire, c'est l'expression du temps indiqué par les modes et les temps verbaux (passé, présent, passé composé...), il s'agit notamment de déterminer les valeurs des temps verbaux et d'indiquer sur l'axe temporel l'antériorité, la concomitance ou la postériorité, par rapport au temps de référence. Autrement dit, c'est le moment où le narrateur raconte les événements, l'ordre dans lequel il les rapporte, le rythme qu'il adopte pour les raconter, par cela, le temps de l'histoire peut être indiqué de façon précise (par la mention des dates), ou peut être déduit grâce aux différents indices présents dans le récit.

3.1.Événements au passé

Pour raconter des événements et des faits passés, le narrateur utilise le passé simple, l'imparfait, le passé composé.

* le passé simple

Harald Weinrich affirme que : « *la fonction principale du passé simple, ne serait pas de « marquer le passé » mais de signaler « qu'il y a écrit »* ». (Harald WEINRICH, 1973, P100).

Ce temps correspond à une sorte de « point-zéro », à partir duquel l'action ne se donne pas comme révolue, mais plutôt comme non-marquée temporellement par rapport au référentiel construit par le temps.

Exemples

Le passé simple est fortement présent dans notre texte, nous pouvons citer les exemples suivants :

- *Tarik ibn ZAD **arriva** dans ce merveilleux paradis.*
- *La gifle de ma mère ne me **fit** pas très mal.*
- *Je me **tournai** vers Kamel.*
- *Kamel **arrêta** la voiture que nous avions louée le matin même à Gibraltar.*
- *Il **raconta**...*
- *le compteur **marqua** très vite 50km/ h.*
- *Il **continua** à étaler son délire.*
- *Je **cachai** donc ma joie de peur.*
- *Il me **donna** raison.*
- *Au contraire, il me **fixa** pendant de longues boutades.*

*le passé composé

Le passé composé est un temps typiques des récits conversationnels mais il s'utilise aussi fréquemment dans la littérature, surtout dans les histoires racontées, par

un narrateur impliqué dans les événements. Sa valeur est d'exprimer une action terminée dans le passé.

Exemples

Comme notre roman d'étude raconte des faits historiques passés (la Prise de Gibraltar et la Prise de Constantine), le passé composé est fortement utilisé.

- *La grue la plus proche de la fenêtre s'**est** maintenant **arrêtée**.*
- *Elle **a cessé** d'aller d'est en ouest.*
- *Je t'**ai déjà raconté** ça plus de mille fois.*
- *Tarik Ibn Ziad qui **a pris** cette ville et lui **a même donné** son prénom (djebel Tarik).*

***L'imparfait**

L'imparfait c'est le temps de la description, de la durée déterminée, de la répétition, il représente le décor et le portrait des personnages.

Exemples

Nous avons remarqué dans notre corpus l'emploi massif de l'imparfait comme le montre les exemples suivants :

- *Les oiseaux confortés aux mouvements des grues **avaient** l'air empruntés.*
- *Il **avait** l'impression que les grues se **jouaient** des oiseaux, les **feintaient**, **leseffrayaient**, surtout au...*
- *Sinon, il lui **fallait** se mettre derrière la fenêtre.*
- *Ils **réglait** maintenant.*
- *Sa tête **bouillonnait** d'une façon contradictoire.*
- *Cela **faisait** plus de trente ans que j'**avais** subi cette agression.*
- *Avec lui, je **prenais** certes des risques parfois, mais calculés.*
- *J'**étais** déjà très boulimique.*
- *Mon père qui **prenait** toutes les décisions.*
- *Je ne me **souvenais** que de cette aube.*
- *Elle n'**était** pas vraiment jaune.*

3.2. Évènement au présent

Dans un récit, le narrateur a souvent recours au présent narratif qui a pour objet d'exprimer un fait ou une action, au moment où il parle, c'est le présent de l'énonciation.

Le narrateur utilise aussi le présent pour décrire, c'est le présent de la description. Dans sa valeur de base, le présent indique la coïncidence du procès dénoté par le verbe avec le moment de l'énonciation, cette valeur est notamment activée lorsque le narrateur du récit abandonnant un temps de l'histoire qu'il raconte, témoigne de ses émotions actuelles.

Exemples

Pour voir plus clair, nous citons les exemples suivants :

- *Je me **dis** quel salaud il a su capter l'attention du gamine.*
- *Elles s'**évanouissent** littéralement au moment où elles passent devant le soleil.*
- *Il **reste** là*
- *Je le **vis** alors tout blême.*
- *Je ne **sais** pas mais ça que ce n'est pas moi qui délire.*
- *Je **pris** donc une ordonnance vierge à en –tête du dispensaire et écrivis : « moi où donc est l'issue ? ».*
- *Il me **poursuivent** encore aujourd'hui dans certains de mes cauchemars.*
- *Je **compris** que c'était le*
- *L'oncle Hocine **passe** son temps à rôder.*
- *La vieille infirmière **revêche** au sourcil gauche qui se **décale** très légèrement.*
- *Je **dis** alors : tu **veux** vraiment visiter ce terroir.*

Après une lecture descriptive analytique de notre corpus, nous avons constaté que les différents temps verbaux sont manifestés tout au long du récit, tandis que le temps dominant est l'imparfait, où Rachid Boudjedra l'utilise pour décrire les personnages, les lieux, et les différents événements.

4. La distinction entre le temps du récit et le temps de l'histoire :

Gerrard Genette propose deux sortes de temps : le temps de l'histoire, qui est le temps sur le plan de la fiction, le temps vécu par les personnages, tandis que le temps du récit est le temps du discours qui représente une histoire, celui des pages du livre.

Le temps de l'histoire	Le temps du récit
Plans de la fiction Jour, mois, année	Plan du discours Chapitres, pages, lignes du livre.

Le temps de l'histoire et le temps du récit peuvent évoquer un décalage, et ce décalage peut se manifester à divers niveaux d'ordre : durée, fréquence.

4.1. L'ordre du récit

L'ordre concerne le rapport entre la succession logique des événements de l'histoire et l'ordre dans lequel ils sont racontés. Ainsi, l'étude de l'ordre de l'histoire (chronologique et irréversible) avec l'ordre adopté par le narrateur pour raconter cette même histoire, d'après Gerrard Genette : « *étudier l'ordre d'un récit, c'est conforter l'ordre de disposition des événements ou segments temporels dans le discours narratif, à l'ordre de succession de ces mêmes événements ou segments temporels dans l'histoire comme il est explicitement indiqué par le récit lui-même, ou qu'on peut l'inférer de tel ou tel indice indirecte* ». (Gerrard GENETTE, 1972 P. 78, 79).

Le narrateur peut aussi choisir de présenter les faits dans l'ordre où ils se sont déroulés, selon leur chronologie réelle, ou bien il peut les raconter dans le désordre chronologique.

Lorsqu'un récit ne suit pas, à la manière de l'histoire référentielle, un ordre chronologique, c'est donc qu'il y a des anachronies narratives.

Selon Gerrard Genette, il existe deux sortes des anachronies : l'anachronie rétropective ou analepse (flash back) et l'anachronie prospective ou prolepse (l'anticipation).

4.1.1. L'analepse ou flash bak

L'analepse opère un retour en arrière et évoque les événements antérieurs à ce qu'on est en train de raconter, autrement dit le narrateur raconte après coup un événement survenu avant le moment présent de l'histoire principal.

Exemples

Dans l'exemple cité ci-dessous, l'analepse sert à expliquer la situation présente, il justifie les actions d'un personnage.

« Jaune puis jaunâtre puis jaune à nouveau. La grue s'élançant dans l'air, ou plutôt son bras ne cessant pas d'aller et venir, de parcourir la même distance, telle une flèche s'enfonçant dans la matière bleue qui compose généralement ce qu'on appelle communément- un ciel; le farfouillant, le balayant, telle- le bras de la grue- une sorte d'aile évincée, fonctionnant tout seule et complètement indépendante- en tous cas _ de l'autre aile constituant ici le socle au bout duquel s'agite le bras.... »

Le moment de la narration de " *La prise de Gibraltar*" s'inscrit dans l'analepse, c'est-à-dire le retour en arrière ou ce qu'on appelle aussi le flash-back, Rachid Boudjedra était un témoin de véritable massacre à Constantine par l'armée française en 20 aout 1955, dans son roman, il revient aussi à une époque antérieure de l'histoire, où se déroule les événements de la prise de Gibraltar en 20aout 711. Ces deux événements historiques sont séparés dans le temps mais confrontés l'un à l'autre dans le récit.

4.1.2. La prolepse ou anticipation

La prolepse opère une anticipation et évoque un événement avant sa production. Le narrateur anticipe des événements qui se produiront après la fin de l'histoire principale.

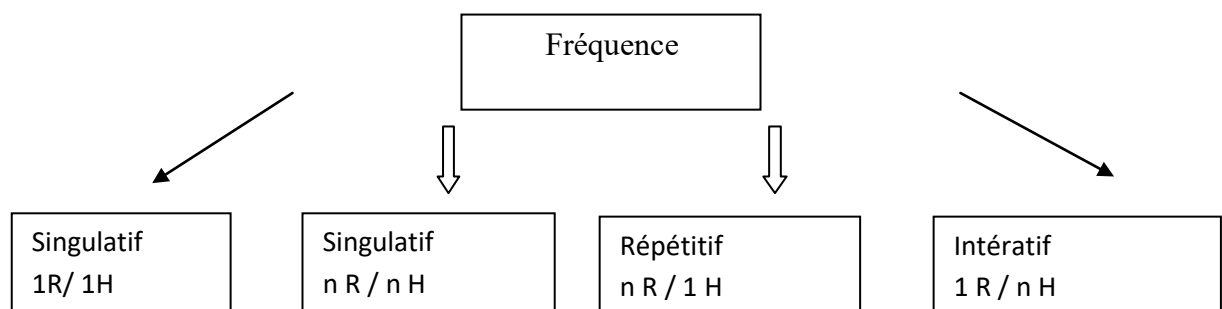
L'anticipation sert à relancer l'intérêt pour l'intrigue, ou à manifester la présence omniprésente du narrateur. Les anachronies (analepse/ prolepse) peuvent s'observer à partir de deux facteurs: la portée et l'amplitude, *«Une anachronèc peut se porter, dans le passé ou dans l'avenir, plus ou moins loin du moment "présent", c'est-à-dire du*

moment où le récit s'est interrompit pour lui faire place: nous appellerons portée de l'anachronie cette distance temporelle, elle peut aussi couvrir elle-même une durée d'histoire plus ou moins longue: c'est ce que nous appellerons son amplitude ». (Gerrard GENETTE, 1972. P.89).

5. La fréquence narrative

La catégorie de la fréquence concerne les relations de répétition qui s'instituent entre histoire et récit. Selon Gerrard Genette la fréquence narrative est la relation *«entre ces capacités de "répétition des évènements narrés (de l'histoire) et des énoncés narratifs (du récit) s'établit un système de relation que l'on peut à priori ramener à quatre types vertueux, par simple produit des deux possibilités offertes de port et d'autre: évènement répété ou non, énoncé répété ou non* ». (Gerrard GENETTE, 1972. P.146).

Ces quatre possibilités conduisent à quatre types de relations de fréquence, qui se schématisent par la suite en trois catégories:



5.1. Le récit singulatif

1R/1H: raconter une fois ce qui s'est passé une fois, la singularité de l'énoncé narratif répond à la singularité de l'évènement narré.

NR/nH : raconter n fois ce qui s'est passé n fois.

Ce type anaphorique reste en fait singulatif et se ramène donc au précédent aux répétitions de l'histoire.

5.2. Le récit répétitif

nR /nH: raconter plusieurs fois ce qui s'est passé une seule fois.

5.3. Le récit intératif

1 R / n H : raconter une seule fois ce qui s'est passé plusieurs fois.

6. Subjectivité et mise en scène de l'espace

Il est difficile d'imaginer un récit sans indication spatiale, un roman peut présenter un espace restreint et un lieu unique. L'espace narratif se conçoit comme un volume plus ou moins vaste et plus ou moins délimité où se situent les objets de l'univers du récit. D'après Gustave Nicolas Fischer, l'espace est : « *Un lieu, un repère... où peut se produire un évènement et où se dérouler une activité* ». (GUSTAVE Nicolas Fischer, 1982. P.125).

L'espace est un constituant primordial de toute œuvre littéraire, selon Michel Butor: « *L'espace est un thème fondamental de toute littérature romanesque* ». (BUTOR Michel, 1964, P. 44).

En littérature, l'espace est un objet construit par l'écriture, fait de mots, l'espace entre dans un système signifiant, et il est défini, à l'instar du personnage comme un « signe », il est donnée d'une part par les déplacements , la circulation des personnages, et d'autre part, par la description .

6.1. Les catégories de l'espace

« Au niveau littéraire, il existe deux catégories de l'espace: l'espace textuel et l'espace géographique. » (N'Guette KESSE, Cours de narratologie, Université méthodiste unie).

6.1.1. L'espace textuel

C'est le texte littéraire lui-même, qui est considéré comme une étendue, ou un espace, ce type d'espace est dynamique, non statique, car, ici l'accent est mis sur le côté palpable des signes, des mots et des phrases.

En effet, la lecture, bien que linéaire, est le lieu de la manifestation de ce qu'on appelle l'intra-textualité, c'est-à-dire un jeu de rappels spatiaux: « *le livre, se déroule..., le texte est l'objet d'une découverte progressive d'une perception dynamique et constamment changeante, où le lecteur, non seulement va de surprise en surprise, mais voit changer, à mesure qu'il avance, sa compréhension de ce qu'il vient de lire, chaque nouvel élément, conférant une dimension nouvelle à des éléments*

antérieurs qu'il répète ou contredit à développer ». (RIFFATERRE Michael, 1971, P. 327-328).

6.1.2. L'espace géographique

C'est un espace référentiel, où se déroulent les actions et s'expriment les pensées. L'espace est ici représentatif, figuratif. Cet espace peut être transmis de deux manières: le texte écrit (le livre), ou les voies sonores et visuelles (le théâtre).

7.2. Les fonctions de l'espace

L'espace a trois fonctions principales :

7.2.1. La fonction décorative

L'espace permet ici à l'action, à l'intrigue de se dérouler.

7.2.2. La fonction emblématique

L'espace peut être à l'image du personnage comme dans les romans réalistes.

7.2.3. L'espace comme décor et sujet

L'espace est ici considéré non seulement comme un environnement au personnage, mais aussi comme un sujet, c'est-à-dire un acteur sans lequel les personnages, les actions et le récit cessent d'exister.

Exemples

- *...devant le détroit de Gibraltar et portant leurs cavaliers envoyés en éclaireurs.*
- *... ces chevaux en arrêt devant le détroit.*
- *amassés devant le détroit de Gibraltar.*
- *... des cadavres d'Algériens flottant à Constantine sur les eaux.*
- *Un groupe de hors-la-loi complètement anéanti à Constantine.*
- *La ville comma perchée, Constantine donc avec sa vertiges, ses ponts suspendus, ses ponts- levis, ses casbahs éparpillées sur l'ocre des falaises interminables, et des roches effritées.*
- *Constantine suspendue comme ça et où la tentation du suicide est plus gronde que dans n'importe quelle ville.*

Le 20 août 711, les armées arabo-berbères animées d'une folie meurtrière prennent Gibraltar, la même date 20 août 1955, l'armée française perpète un véritable massacre à Constantine, Rachid Boudjedra, vit les deux événements, le premier à travers les livres d'histoire et l'enseignement de sa traduction, le second, il en est le témoin direct.

Les deux événements historiques sont mis en parallèle au sein de "***La prise de Gibraltar***".

Constantine dans *La Prise de Gibraltar* incarne la violence et la douleur. Elle est présentée comme un lieu de guerre et non pas comme un refuge pour les personnages ou un lieu relié à leur vie personnelle ou familiale : « *La guerre battant alors son plein et les rives du Rhumel débordant de cadavres enflés.*

Gibraltar est présenté comme un champ de bataille, un lieu d'actes courageux et de bravoure.

7. Le personnage dans le récit

Dans un roman le terme "personnage", peut désigner un "héro", mais également des personnages secondaires, le personnage soit être de papier ou personne réel, est un élément essentiel du genre romanesque, car il constitue un élément clé pour l'histoire. Dans ce sens Gerrard Genette affirme que « *Les personnage ont un rôle essentiel dans l'organisation des histoires, ils permettent les actions, les assument les subissent, les relient entre elles et leur donnent sens, d'une certaine façon, toute histoire est historique des personnages.* (GERARD Genette, 1972, P.211).

Le personnage, comme une personne réelle, nous pouvons identifier son identité: nom, âge, sexe, origine sociale, etc. Les informations sont données sous la forme de portraits, ou, au contraire, disséminées tout au long du récit.

Exemples

La conception des personnages et la description de leur portrait est un acte subjectif. Lors de notre lecture de «***La prise de Gibraltar***», nous avons pu repérer plusieurs éléments communs entre l'écrivain Rachid Boudjedra et Tarik l'héro. Tout comme Boudjedra, Tarik est bouleversé voire obsédé par l'écriture de l'Histoire,

«...mais où donc est l'Histoire ? » Et par le décès de sa mère et l'odeur de sa mort :
« Depuis le jour de disparition, l'odeur de la mort ne m'avait jamais quitté, je m'étais habitué à la respirer chaque fois que j'entrais dans la vieille maison familiale, ou, même dans ma propre chambre [...] Avec cette odeur de la mort (ma mère), qui me poursuivait jusque là et l'odeur des massacres... »

La subjectivité s'aperçoit aussi par le prénom donné au personnage principale, Tarik, le même nom du stratagème berbère " Tarik Ibn Ziad". Cela, peut être lu comme une mise en relation de l'histoire réelle et de l'histoire fictive pour créer ce que Vincent Jouve appelle « l'effet de réel ». (Vincent Jouve, 1998).

Conclusion partielle

Pour conclure, nous pouvons dire que ce second chapitre se conçoit comme une analyse de la subjectivité du point de vue narratif à travers le repérage de ses diverses formes. La subjectivité narrative constitue une riche étude dont nous n'avons pas épuisé toutes les ressources.

Le bref parcours que nous avons fait des particularités narratives de notre texte nous amène à dire que la narration est nécessairement accompagnée d'éléments subjectifs, commentaires, emploi des temps, ordre des termes, enchaînement des phrases, rythme, ..., ce qui permet d'affirmer les processus subjectifs de la création littéraire.

Somme toute, par le biais d'une narration subjective qui se manifeste dès les premières pages du roman, l'écrivain ouvre la voie aux mécanismes de projection et d'identification, grâce auxquels l'auteur pourra « manipuler » le lecteur et le plonger dans le monde fictif de ses protagonistes.

Conclusion générale

A la suite de la recherche de notre roman, *La prise de Gibraltar*, Nous avons observé une certaine présence de l'auteur dans ce texte, non seulement à travers les marques énonciatives, mais aussi dans la narration et dans la construction de son récit.

A partir de ce constat, nous avons été incités à opérer une ouverture théorique qui se concentre autour des concepts de "subjectivité" et d' "énonciation". Devant la difficulté de trouver une définition précise pour chacun de ces concepts, devant la complexité des composantes énonciatives (déictiques, modalité) qui se fauillent à l'intérieur du récit, nous nous sommes inspirées de plusieurs théoriciens tels que: Emil Benveniste, Dominique Maingueneau, Patrick Charaudeau, Catherine Kerbrat-orecchioni et bien d'autres.

Dans le premier chapitre nous avons tenté de repérer les marques énonciatives de la subjectivité les plus marquantes dans notre texte d'étude. Comme nous l'avons déjà signalé, ce relevé n'est nullement exhaustif, nous nous sommes intéressés aux indices qui nous permettent de bien cerner la présence de l'écrivain dans son récit.

Ce premier chapitre nous a permis de montrer que les marque de la subjectivité se manifestent explicitement dans notre corpus et que les marques les plus repérables ce sont les déictiques et plus précisément les déictiques de personne, qui indiquent la présence du sujet parlant et qu'une action n'existe pas sans sujet.

Et nous appuyons, dans le second chapitre, sur les travaux de Gérard Genette, nous avons pu relever d'autres formes de la subjectivité liées à la narration de l'histoire. Ici, nous avons étudié plusieurs pratiques narratives: les focalisations, l'ordre du récit (prolepse et analepse), le schéma narratif, le mode narratif,...

L'étude de la subjectivité narrative dans le deuxième chapitre, nous a permis de découvrir que "*La prise de Gibraltar*", conçue comme un roman historique , produit une forte sensation de la subjectivité et cela à traves la narration à la première personne, l'omniscience de l'auteur, son point de vue interne (focalisation interne),la description et l'emploi des adjectifs, le style du narrateur (les comparaisons et les métaphores),le choix du lexique, l'échange entre les personnages, etc.

Ces marques de la subjectivité et cette sensation de la présence du sujet narrateur entre les lignes, provoque un effet sur le lecteur dans la mesure où il

s'identifie au personnage, il ressentit pleinement les émotions transmises par le texte et soit d'autant plus impacté par le récit.

De même, il serait intéressant d'ouvrir notre recherche et de déplacer ensemble notre regard vers d'autres pistes. Nous avons constatés, au terme de cette étude, que la subjectivité à travers l'écriture et la stylistique n'a pu être étudiée que brièvement. Ainsi, notre intention est de proposer une étude stylistique de la subjectivité: Dans quelle mesure, l'écriture et le style peuvent-ils contribuer à créer une sensation de la subjectivité dans le roman?

Références Bibliographiques

- Bally. Charles. (1932). *Linguistique générale e linguistique française*. Paris.
- Bally. Charles. (1942). *Syntaxe de la modalité explicite*, cahier Ferdinand de Saussure n°2.
- Benveniste. Emil. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard.
- Butor. Michel. (1997). *Essais sur le roman*, éd Gallimard. Paris.
- Boudjedra. Rachid. (1987). *La prise de Gibraltar*, Paris.
- Chareaudeau. Patrick. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, éd, Seuil, Paris.
- Day. Claudine. (2008). *Modalité et modalisation dans le langage*, Paris.
- Devilla. L. (2006). *Analyse de la linguistique textuelle- Introduction à l'analyse textuelle des discours*.
- Ducrot. O et T. Todorov. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil. Paris.
- Dubos. Jean. (1973). *Dictionnaire de linguistique*, Paris. Larousse.
- Genette. Gerrard. (1972). *Figure III*, Paris, Seuil.
- Genette. Gerrard. (1983). *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil.
- Jauve. Vincent. (1998). *L'effet- personnage dans le roman*, éd. PUF écriture. Paris.
- Jauve. Vincent. (2007). *Poétique du roman*, Armand Colin, Paris.
- Jandil. (2006). *L'analyse textuelle*, Armand Colin, Paris.
- Kerbrat- Orecchioni. Catherine. (1999). *Problèmes de la distance énonciative*. Armand Colin, Paris.
- Kerbrat- Orecchioni. Catherine. (2006). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin. Paris.
- King. Stephen. (2000). *Ecriture- mémoire d'un métier*.

Korkut Ece et Onursal. (2009). *Pour comprendre et analyser les textes et les discours, théories et applications*, Paris, l'Harmattan.

Maingueneau. Dominique. (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris. Nathan.

Maingueneau. Dominique. (2004). *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*. Paris.

Maingueneau. Dominique. (2010). *L'énonciation en linguistique française*. Hachette. Paris.

Maingueneau. Dominique. (1966). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris.

<http://WWW.memoireonline.com>.

N'Guetta Kessé. Edmond. (2015). *Cours de narratologie*.

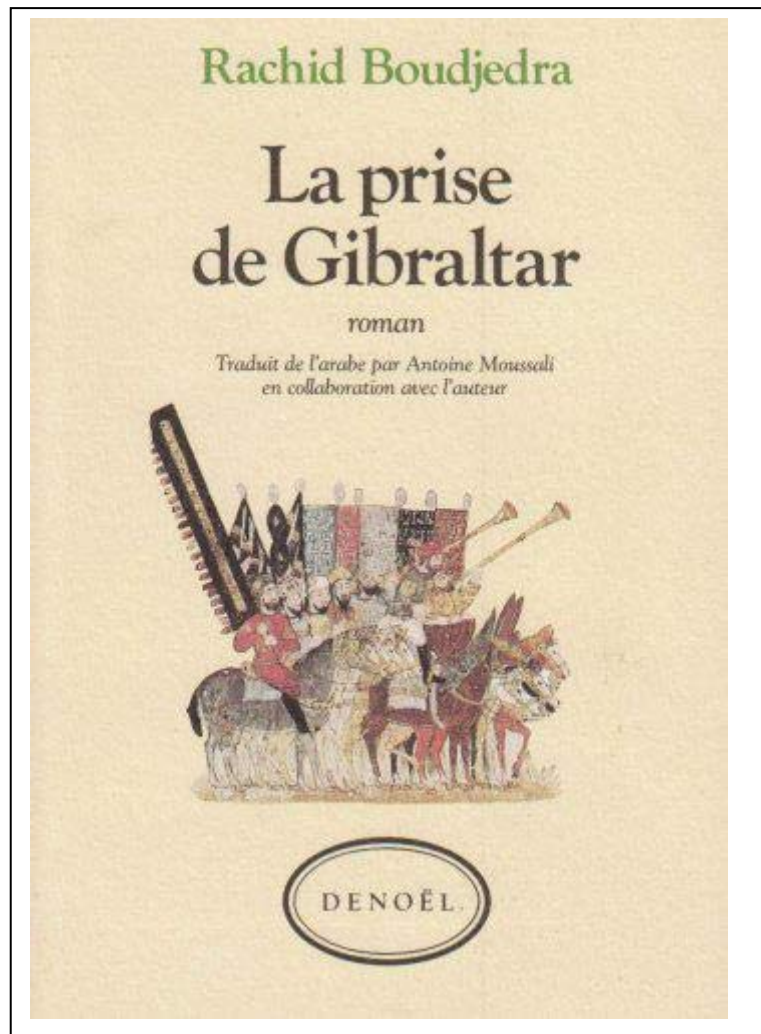
Paulina. Borowczyk. (2013). *La traduction des déictiques dans le contexte audiovisuel*.

<http://WWW.Signosemio.com/genette/>.

<http://WWW.Societedeseceivains.com>.

<http://youtu-be/FnLhNjPYCM>.

Annexes

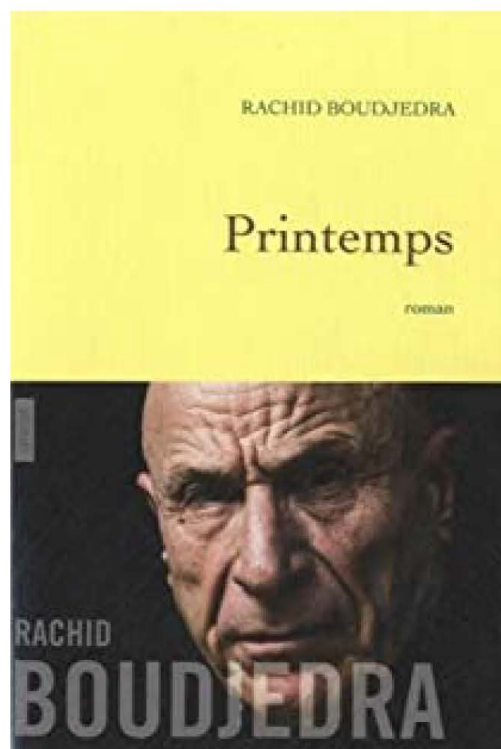
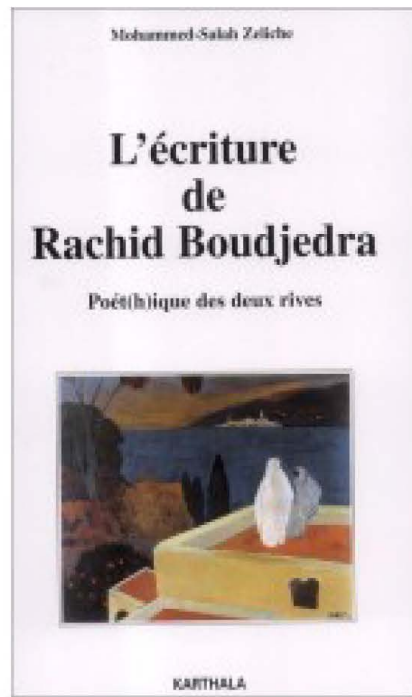




Écrivain algérien d'expression française et arabe né le 5 septembre 1941 à Aïn Beïda (Algérie).

Rachid Boudjedra est élevé dans la tradition musulmane en Algérie et en Tunisie, puis effectue des études en Espagne, en Algérie et à Paris où il obtient un diplôme de philosophie à la Sorbonne. Il enseigne cette discipline à Paris, puis à Rabat (Maroc), et devient conseiller pour le ministère algérien de l'Information et de la Culture.

Écrivain prolifique et révolutionnaire, Boudjedra est propulsé sur le devant de la scène avec son premier roman, *La Répudiation* (1969), en raison du langage cru qu'il y emploie et la critique sans ambages qu'il y fait du traditionalisme musulman de l'Algérie contemporaine. Il est salué comme le chef de file d'un nouveau mouvement de fiction expérimentale. *La Répudiation* fait référence à la jeunesse difficile de Boudjedra. Sa rage sexuelle et sa sauvagerie lyrique peu orthodoxes sont un défi aux traditions morales. Il rejette les valeurs conventionnelles et la suffisance béate des pouvoirs en place dans l'Algérie d'après l'indépendance. Son deuxième roman, *L'Insolation* (1972), évoque des délires expérimentaux où se mêlent le rêve et la réalité. Ses écrits suivants empruntent à différents styles. *Topographie idéale pour une agression caractérisée* (1975) met en scène un paysan berbère illettré qui arrive en France dans l'espoir d'y trouver du travail. Perdu dans les couloirs du métro parisien, il est assailli par une série de scènes de racisme ordinaire plus déroutantes les unes que les autres. Dans *L'Escargot entêté* (1977), c'est un bureaucrate sans envergure qui expose ses valeurs et sa petite vie mesquine, symbolisant le caractère inachevé de la révolution algérienne. Avec *Les 1 001 Années de la nostalgie* (1979), Boudjedra propose une satire peignant un village saharien imaginaire confronté au dernier symbole de l'impérialisme culturel contemporain sous les traits d'une société américaine de production cinématographique. Ses œuvres plus récentes, certaines écrites en arabe puis traduites en français par l'auteur ou avec sa collaboration, comprennent notamment *Al Tafakouk* (1982 ; *Le Démantèlement*, 1982), le recueil de poèmes *Likah* (1980 ; *Grefte*, 1984) et *Fawdā al-asyā'* (1990 ; *Le Désordre des choses*, 1991). On lui doit également *Lettres algériennes* (1995), *Fascination* (2000) et *Les Figuiers de Barbarie*, qui a obtenu le prix du roman arabe 2010.



LINGUISTIQUE

collection



Catherine KERBRAT-ORECCHIONI

L'ÉNONCIATION



ARMAND COLIN

Abstract

Subjectivity in language gives place for a very vast field of research in domain of speech analyzing.

We interested about studying the presence of the enunciator/ narrator in his text by two processes: enunciation and narration.

Our modest work consists to study the markers of subjectivity and their participation in speech and describe the effects of those markers for the reader.

For analyzing this phenomenon we follow a descriptive for the novel of "*The capture of Gibraltar*" for the Algerian writer Rachid Boudjedra.

Key Words:

Rachid Boudjedra, the capture of Gibraltar, subjectivity, enunciation, narration.

ملخص

أتاحت الذاتية في اللغة مجالاً واسعاً و غني للبحث في تحليل الخطاب. كان محل اهتمامنا دراسة حضور المتكلم أو الراوي في نصه من خلال عمليتين هما النطق و السرد. هدف عملنا المتواضع إلى دراسة علامات الحضور و مشاركتها في الخطاب و وصف تأثيرها على القارئ. اتبعنا في تحليلنا لهذه الظاهرة طريقة وصفية تحليلية لرواية "الاستيلاء على جبل طارق" للكاتب الجزائري بوجدره رشيد.

الكلمات المفتاحية

بوجدره رشيد، الاستيلاء على جبل طارق، الذاتية، النطق، السرد.